



 **FONDATION
DE L'AVENIR**
Accélérateur de progrès médical

RAPPORT ANNUEL 2012

www.fondationdelavenir.org

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL

/ P 04

**GOUVERNANCE
ET ORGANISATION INTERNE**

/ P 06

**RAPPORT SPÉCIAL
SUR LES FONDS INDIVIDUALISÉS**

/ P 10

**LE SOUTIEN
DE LA RECHERCHE MÉDICALE APPLIQUÉE**

L'APPEL D'OFFRES RECHERCHE MÉDICALE APPLIQUÉE
AUTRES DISPOSITIFS DE SOUTIEN

/ P 12

**/ P 13
/ P 20**

**LE SOUTIEN DE L'INNOVATION
DANS LES PRATIQUES DE SOINS**
PROJETS SOUTENUS ET CHANTIERS LANCÉS DEPUIS 2011

/ P 24

/ P 25

**VALORISATION DES PROJETS
ET INFORMATION MÉDICALE**

LES ÉVÉNEMENTS
LES PUBLICATIONS

/ P 28

**/ P 29
/ P 32**

LA RECHERCHE DE FONDS
LES PARTENARIATS & PRODUITS PARTAGÉS
LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

/ P 36

**/ P 37
/ P 39**

ÉDITO

2012 représente, pour la Fondation de l'Avenir, une année importante avec la mise en place de sa nouvelle gouvernance issue de la réforme statutaire et la réorganisation interne qui en découle. Ces chantiers se sont avérés extrêmement structurants. Ils vont nous permettre de nous développer pour mieux répondre à ses deux grandes ambitions :

1 — Soutenir la recherche médicale appliquée pour faire évoluer les pratiques de demain ;

2 — Développer l'amélioration des pratiques de soins pour les malades d'aujourd'hui.

Cette ambition est portée par la Fondation de l'Avenir et reprise à leur compte par les fondations qu'elle abrite. Nous dessinons ainsi un modèle original au service du progrès médical.

Ce modèle s'appuie sur des ressources en augmentation plus particulièrement grâce à la collecte. Dans un contexte de crise économique et sociale, ce résultat particulièrement encourageant mérite d'être souligné. La confiance des donateurs, qui sont dans leur très grande majorité des adhérents des mutuelles partenaires de la Fondation de l'Avenir, est pour nous source de satisfaction. Le léger tassement des partenariats avec notre environnement ne doit pas être interprété comme un recul. En effet, nous avons consacré beaucoup de temps à redessiner les contours de nos collaborations partenariales et nous pourrions en toucher les résultats dès 2013. Sans attendre, nous devons souligner la création de la Fondation Eovi abritée par la Fondation de l'Avenir. D'autres sont en préparation et verront le jour en 2013.

Ces moyens disponibles ont conforté nos missions sociales par le biais d'appels d'offre, l'octroi de bourses et de prix. Comme chaque année paire, nous avons remis en décembre, les trophées de la Fondation de l'Avenir. Nous avons ainsi pu récompenser quatre équipes de grande qualité. Il n'aura échappé à personne, combien l'attention aux malades était particulièrement présente chez les lauréats. La recherche médicale appliquée ne doit pas être déshumanisée, c'est aussi le sens de notre engagement.

Dominique Letourneau
Président du directoire



RAPPORT MORAL

L'année 2012 a été consacrée à la mise en place des instances et de la nouvelle organisation issues des nouveaux statuts de la Fondation de l'Avenir approuvés par arrêté du Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration en date du 28 décembre 2011, après avis du Conseil d'Etat (Journal Officiel du 5 janvier 2012).

LES EMPLOIS

Le directoire, en s'appuyant sur l'équipe opérationnelle, a proposé au conseil de surveillance et mis en œuvre le programme d'activité 2012. Ce programme visait en priorité à consolider le soutien apporté à la recherche médicale et à développer le soutien à l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement, à titre premier dans l'environnement mutualiste.

LE SOUTIEN DE LA RECHERCHE MÉDICALE APPLIQUÉE (RMA) :

L'appel d'offres RMA a été renouvelé sans modification de contenu ni de procédure. Le directoire a validé les **37 projets prioritaires** qui ont été retenus par le conseil scientifique parmi 150 dossiers reçus, pour un montant total de **1 010 000 €**. **Les quatre expérimentations de soutiens pluriannuels validés en 2011 ont été poursuivies. Environ 100 000 €** sont affectés à ces projets.

L'opération consistant à décerner **les Prix des Chirurgiens de l'Avenir**, récompensant les meilleurs étudiants du master de sciences chirurgicales (UPEC et Paris XI), a été reconduite. Une dotation globale de **15 000 €** a été attribuée aux lauréats par la Fondation de l'Avenir.

Les Trophées de la Fondation, qui se déroulent tous les deux ans, ont été renouvelés avec quelques adaptations des cahiers des charges définissant les conditions d'attribution des prix. La dotation globale pour les trois prix s'est montée à **110 000 €**, soit le même montant que précédemment.

Enfin, le soutien de la recherche médicale appliquée a été renforcé grâce à **la Fondation Paul Bennetot** qui apporte son soutien à la **recherche médicale en traumatologie et dépendance**. Ce soutien s'articule, dans le domaine de la recherche médicale appliquée, autour de deux projets pluriannuels.



© L. Pérénom

Anne Mounolou
Secrétaire générale

L'INNOVATION DANS LES PRATIQUES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT :

Un travail de **promotion de l'innovation et de la recherche dans les établissements mutualistes**, porté par la Fondation de l'Avenir en partenariat avec des acteurs de l'environnement mutualiste tels que le GHMF, l'ESM ou la FNMF et entamé en 2011, s'est poursuivi en 2012. Ce travail s'est articulé autour de cinq chantiers prioritaires ayant pour objectif **la mise en œuvre d'une plate-forme d'informations, la structuration de la logistique de soutien** à la recherche et à l'innovation, **le développement d'un dispositif de formation** et de sensibilisation, le lancement d'un **projet autour de la coordination de parcours de soins** et la désignation d'un **lauréat pour la Bourse de recherche clinique mutualiste**.

Deux dispositifs prévus à l'origine en lien avec le projet de création de nouvelles fondations abritées n'ont pas pu être mis en œuvre du fait du temps nécessaire à l'aboutissement juridique de ces projets de création. Il s'agissait, d'une part, d'un **dispositif de soutien de projets innovants de soins** et d'accompagnement en gériatrie et en pédiatrie et, d'autre part, d'un dispositif de **soutien de projets mutualistes d'innovation technologique** dans le domaine ostéo-articulaire.

Dans le cadre de la **Fondation Paul Bennetot**, les porteurs de projets ont été invités dans un premier temps à formuler une réponse à l'appel à projets « **Traumatologie et dépendance** ». En effet, la procédure d'appel à projets a été modifiée pour permettre un meilleur accompagnement des porteurs de projet dans la formulation de ces derniers : dans un premier temps, les porteurs de projets formulent une proposition ; puis, dans un deuxième temps, intervient la sélection. Le changement de procédure a donc fait glisser une partie de ce périmètre d'activité de 2012 vers 2013 puisque cette sélection des projets définitifs est intervenue le 21 mars 2013.

LA VALORISATION DE LA RECHERCHE MÉDICALE ET DE L'INNOVATION DANS LES PRATIQUES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT :

La Fondation, comme chaque année paire, a organisé la cérémonie des **Trophées de la Fondation de l'Avenir** pour remettre les prix Matmut, FNMI et MFP, mais également la Bourse de recherche clinique mutualiste.

Les Journées de l'Avenir, consistant à sensibiliser et mobiliser tant le public que notre environnement autour de la recherche à l'occasion de matchs de basket professionnels, se sont déroulées en avril 2012.

La Fondation de l'Avenir a également lancé une **enquête sur la télémédecine** qui a trouvé de nombreux échos auprès des médias grand public et qui fut présentée, en particulier, à l'occasion du congrès de la FNMF.

La Fondation de l'Avenir a **organisé ou co-organisé des événements avec les partenaires mutualistes qui soutiennent des équipes de recherche**. Qu'il s'agisse de « Cafés Avenir Recherche », de conférences ou de visites de laboratoire, chaque événement est l'occasion de valoriser la recherche auprès de l'environnement mutualiste. La Fondation répond également à l'invitation des partenaires qui organisent des événements ou des assemblées générales. Les chercheurs peuvent y intervenir pour présenter leurs recherches. En 2012, la Fondation aura ainsi organisé ou contribué à 27 événements. Elle a notamment participé au Congrès de la FNMF.

En revanche, la Fondation n'a pas renouvelé la campagne intitulée « Recherche : il y a urgence ! », dans la mesure où cette campagne a généré de très faibles retombées alors

même qu'elle avait nécessité des moyens en temps disponible considérables.

En ce qui concerne les publications, plusieurs supports existent depuis de nombreuses années en fonction des différentes cibles. **Tous ont paru régulièrement** au cours de l'année 2012.

LES RESSOURCES

Le directoire a également suivi le développement des ressources en restant attentif aux effets du contexte économique.

RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Le montant de la collecte de dons auprès des particuliers a progressé de 2,26% en 2012, malgré la crise économique qui commence à affecter les ressources des organismes faisant appel à la générosité du public. La collecte de la Fondation s'appuie exclusivement sur le prêt des fichiers des mutuelles. Une réflexion a été lancée afin de diversifier les ressources en cherchant à s'appuyer sur les services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM). Une expérimentation reste à mettre en œuvre.

Les fonds collectés au titre des **legs** sont en net recul par rapport à 2011, mais les dossiers arrivés en fin d'année laissent présager de meilleurs résultats pour 2013.

AUTRES FONDS PRIVÉS

En 2012, les fonds issus des **partenariats** ont reculé de 2,7% par rapport à 2011. Les partenariats arrivés à échéance ont été renouvelés, mais sans augmentation de budget. Cependant, certains partenariats susceptibles de déboucher sur des projets de fondations abritées ont beaucoup progressé.

Enfin, les ressources issues d'Avenir Partage ISR et des placements financiers se sont maintenues.

LA GOUVERNANCE

Le directoire a consacré une part de son activité à la mise en place des nouvelles instances et à la réorganisation interne.

INSTALLATION DES INSTANCES

Des modes de fonctionnement bien définis ont été mis en place entre les différentes entités (instances de gouvernance, comités consultatifs, structure opérationnelle).

Les instances consultatives que sont le conseil scientifique, le comité financier et le comité de contrôle interne ont également été installées.

RÉORGANISATION INTERNE

La structure opérationnelle s'est progressivement réorganisée autour d'une direction déléguée et de domaines d'activités. Plusieurs repositionnements de salariés ont été opérés et il a été procédé à un recrutement.

L'installation de la nouvelle gouvernance et la réorganisation interne n'ont pas eu d'impact négatif sur l'activité de la Fondation. Les équipes ont mené à bien les projets prévus dans tous les domaines d'activité avec des résultats et des avancées importantes.



GOUVERNANCE ET ORGANISATION INTERNE

LES INSTANCES DÉCISIONNELLES

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

La Fondation de l'Avenir est dirigée par un directoire placé sous le contrôle d'un conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance, présidé par Etienne Caniard, assisté d'Alain Arnaud en qualité de vice président, comprend 12 membres dont :

Quatre membres de droit :

- Marie-Françoise Le Moing, représentant le Ministère de l'Intérieur ;
- Emmanuel Lamy, représentant le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi ;
- Professeur Bernard Saint-Girons, président du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Paris-Est ;
- Professeur Henri Judet, représentant le président de l'Académie Nationale de Chirurgie (ANC).

Quatre membres au titre du collège du fondateur :

- Alain Arnaud, président de la Mutualité Fonction Publique (MFP) ;
- Etienne Caniard, président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) ;
- Serge Brichet, président de la Mutuelle Générale de l'Economie des Finances et de l'Industrie (MGEFI) ;
- Eric Chenut, délégué national de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN).

Trois membres choisis au titre du collège des personnalités qualifiées

- Michel Montaut, vice-président général de la Mutuelle Générale (MG) ;
- Maurice Ronat, président du Groupe Eovi ;
- Michel Martin, administrateur de Prévadiés/Harmonie Mutuelle.

Un membre élu au titre du collège des partenaires de la Fondation de l'Avenir

- Michel Lenormand, Groupe Matmut, représentant le collège des partenaires.

Le conseil de surveillance s'est réuni quatre fois en 2012. Dans le cadre de l'installation de la nouvelle gouvernance, il a élu son président et son vice-président, et nommé les membres du directoire ainsi que les membres du conseil scientifique, du comité financier, du comité de contrôle interne. **Le conseil a validé le programme d'activité et le budget prévisionnel 2012 ainsi que le règlement financier et d'organisation interne.** Il a ensuite adopté le nouveau règlement intérieur, validé l'actualisation des conventions statutaires avec la Fondation Paul Bennetot et la Fondation Sandrine Castellotti. Il a aussi présenté le rapport sur la situation morale et financière 2011 incluant le rapport spécial des fondations abritées, approuvé les comptes de l'exercice clos et l'affectation du résultat 2011. **Le conseil a aussi validé le programme de travail 2013 du comité de contrôle interne,** adopté, sur proposition du directoire, le programme d'action et budget prévisionnel 2013 et enfin, il a ratifié, sur proposition du directoire, la création d'une fondation abritée présentée par Eovi Union et Eovi Mutuelle.

LE DIRECTOIRE

Le directoire assure, sous sa responsabilité, l'administration de la Fondation de l'Avenir.

Le directoire est composé de 5 personnes qui sont nommées par le conseil de surveillance qui confère à l'une d'elles la qualité de président. Le directoire peut s'entourer de conseillers qui assistent au directoire avec voix consultative.

- Président : Dominique Letourneau ;
- Trésorière : Dominique Lebrun ;
- Secrétaire générale : Anne Mounolou ;
- Vice-présidente et trésorière adjointe :
Véronique Faure-Gueye ;
- Vice-président : Michel Sirven.

Le directoire est assisté par un conseiller aux affaires médicales : docteur Annabel Dunbavand.

Le directoire s'est réuni dix fois en 2012 pour suivre l'activité de la Fondation de l'Avenir, prendre les décisions de gestion et d'administration et préparer les dossiers pour le conseil de surveillance.

- ▶ Programme d'activité et budget prévisionnel 2012 ;
- ▶ Règlement intérieur ;
- ▶ Actualisation des statuts fondations abritées ;
- ▶ Règlement financier et d'organisation interne ;
- ▶ Partenariats et collège des partenaires ;
- ▶ Rapport spécial 2011 des fonds abrités ;
- ▶ Actualisation des statuts des fondations abritées ;
- ▶ Projet de rapport sur la situation morale et financière 2011 ;
- ▶ Arrêté des comptes de l'exercice clos et proposition d'affectation du résultat 2011 ;
- ▶ Validation des projets retenus dans le cadre de l'appel d'offre Recherche Médicale Appliquée 2012 ;
- ▶ Proposition de cahiers des charges des Trophées 2012 de la Fondation de l'Avenir ;
- ▶ Campagne d'appels aux dons ;
- ▶ Réseau territorial de la Fondation de l'Avenir ;
- ▶ Réalisation d'une charte de la Fondation de l'Avenir ;
- ▶ Dossiers concernant les legs en cours ;
- ▶ Projet de programme d'action et budget prévisionnel 2013.

LES INSTANCES CONSULTATIVES

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir est nommé par le conseil de surveillance et constitue, auprès du directoire, une instance consultative de réflexion et de proposition.

Bureau du conseil scientifique :

- Président : professeur Pierre Bonfils, chirurgien ORL à l'Hôpital Européen Georges Pompidou, Paris ;
- Vice-président : professeur Guy Magalon, chirurgien plasticien et chirurgie réparatrice à l'Hôpital de la Conception CHU, Marseille ;
- Secrétaire : docteur Martine Gayraud, médecin interniste à l'Institut Mutualiste Montsouris, Paris.

Membres du conseil scientifique :

- Docteur Flavien Charpentier, directeur de recherche INSERM UMR915, Institut du Thorax, Université de Nantes ;
- Docteur Thierry Folliguet, chirurgien cardiaque au CHU Brabois, Vandœuvre-les-Nancy ;
- Professeur Didier Hannouche, chirurgien orthopédiste à l'Hôpital Lariboisière, Paris ;
- Professeur Alexis Laurent, chirurgien digestif à l'Hôpital Henri Mondor, Créteil ;
- Docteur Catherine Le Visage, chargée de recherche INSERM U698 CHU Xavier-Bichat, Paris ;
- Professeur François Malecaze, chirurgien ophtalmologiste à l'Hôpital Purpan, CHU de Toulouse ;
- Docteur Nicolas Mottet, chirurgien urologue à la Clinique Mutualiste de Bellevue, Saint-Etienne ;
- Professeur Dominic Pérennou, médecin rééducateur neurologique au CHU, Grenoble ;
- Professeur Didier Plissonnier, chirurgien vasculaire au CHU Charles Nicolle, Rouen ;
- Professeur Benoît Tavernier, anesthésiste réanimateur à l'Hôpital Roger Salengro, Lille ;
- Docteur Jean Vialard, gynécologue obstétricien à la Clinique Mutualiste de la Sagesse, Rennes ;
- Professeur Marie Vidailhet, neurologue à l'Hôpital de la Salpêtrière, Paris.

Le conseil scientifique s'est réuni à deux reprises.

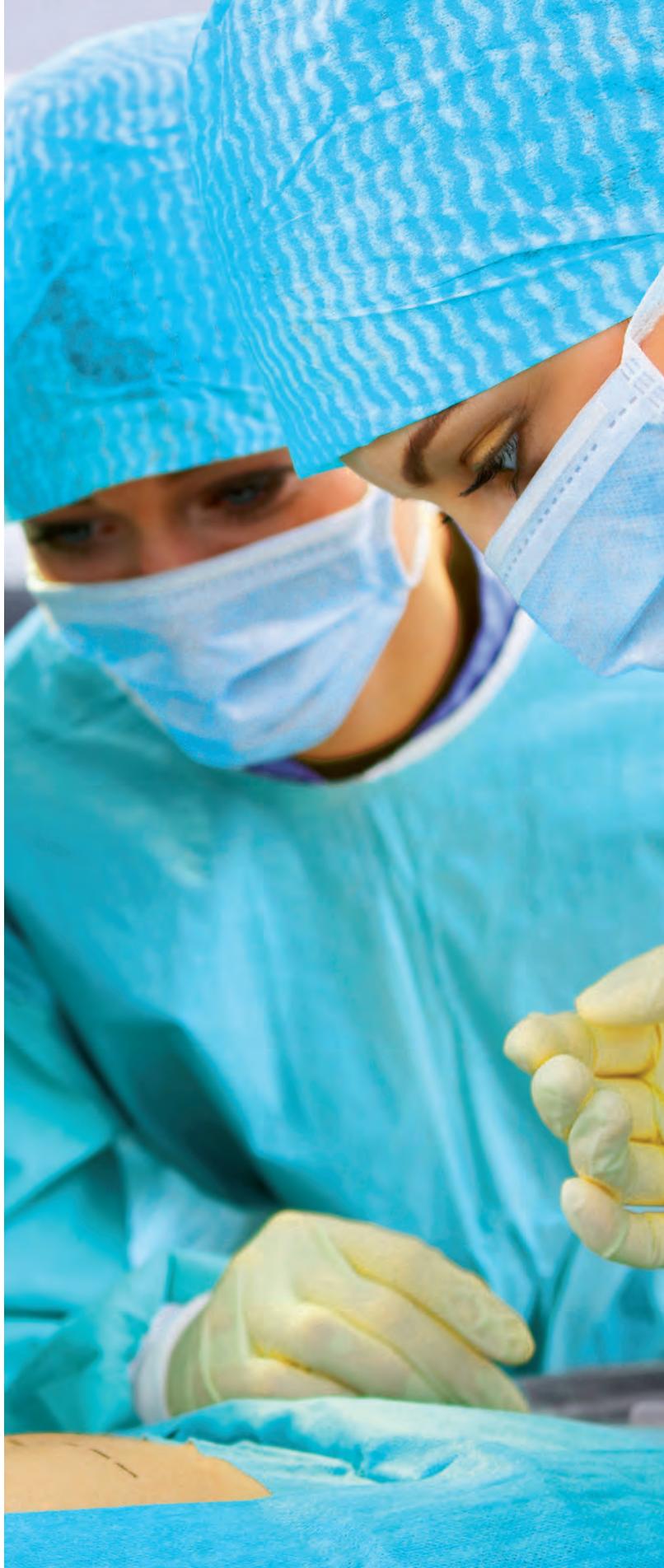
LE COMITÉ FINANCIER

Le comité financier a pour mission de suivre en cours d'année l'exécution du budget et sa conformité avec le budget prévisionnel.

Il suit également l'évolution de la trésorerie et donne un avis sur l'orientation et de la nature des placements financiers tant de la Fondation de l'Avenir que des fonds abrités le cas échéant.

- Présidente : Dominique Lebrun, trésorière de la Fondation de l'Avenir ;
- Membre du directoire : Véronique Faure-Gueye, trésorière adjointe de la Fondation de l'Avenir ;
- Membre du conseil de surveillance : Michel Lenormand, Groupe Matmut ;
- Personne extérieure choisie pour ses compétences : Jean-Marie Delaunay, président de la Mutuelle du Trésor.

Le comité financier s'est réuni deux fois.



LE COMITÉ DE CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne de la Fondation de l'Avenir est assuré par un comité rattaché au conseil de surveillance.

- Président : Jean Bayle-Lespitau, président honoraire de l'Association Française de Cautionnement Mutuel (AFCM) ;
- Membre du conseil de surveillance : Michel Montaut, vice-président général de la Mutuelle Générale (MG) ;
- Personne extérieure choisie pour ses compétences : Christine Helary-Olivier, directeur du cabinet du président de la Mutualité Fonction Publique (MFP) ;
- Représentant le collège des partenaires : Alain Doyen, secrétaire général de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) ;
- Michel Sirven, vice-président du directoire, assure le lien entre le directoire et le comité de contrôle interne.

Le comité de contrôle interne s'est réuni une fois en 2012.

ORGANISATION INTERNE

La structure opérationnelle de la Fondation de l'Avenir s'organise autour de champs d'activités.

La responsabilité opérationnelle des activités est confiée à des cadres salariés.

Ces cadres sont :

- sous l'autorité hiérarchique d'un directeur délégué rattaché au président du directoire ;
- en relation fonctionnelle directe avec le membre du directoire concerné par leur champ d'activité ou le conseiller ayant délégation du directoire.

DIRECTION DÉLÉGUÉE

Le directeur délégué est placé sous l'autorité du président du directoire auquel il rend compte. Il est responsable de la mise en œuvre opérationnelle des décisions du directoire. Par délégation du président du directoire, il est en charge de la gestion des ressources humaines, du management des activités mises en œuvre par les collaborateurs salariés et par le réseau territorial de délégués bénévoles.

LES ACTIVITÉS

Pour mettre en œuvre le projet de la Fondation de l'Avenir, la structure opérationnelle est organisée en activités :

- Soutien de projets ;
- Collecte de fonds ;
- Communication ;
- Affaires financières.

Les partenariats et les fonds abrités sont gérés au niveau de la direction déléguée et sous l'autorité politique du président du directoire. Ils sont transversaux dans leur mise en œuvre et concernent toutes les activités.

- Directrice déléguée : Fabienne Duboscq.





RAPPORT SPÉCIAL SUR LES FONDS INDIVIDUALISÉS

Par décret du 17 décembre 1991, les statuts modifiés de la Fondation de l'Avenir lui confèrent, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 juillet 1987, la capacité d'être une structure d'accueil de Fondations ou Associations relais pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens. La Fondation de l'Avenir est donc une Fondation abritante opérationnelle depuis 1992.

À ce titre, la Fondation de l'Avenir accueille en son sein des fonds qu'elle gère de manière individualisée en leur faisant bénéficier : de son autorité morale, de sa notoriété, et des dispositions fiscales réservées aux fondations reconnues d'utilité publique.

Au 31 décembre 2012, la Fondation de l'Avenir abritait :

- la Fondation Paul Bennetot,
- la Fondation Sandrine Castellotti,
- la Fondation de soutien à Emergence Espace Tolbiac,
- la Fondation Eovi.

La Fondation de l'Avenir confère également à l'Association Psychisme et Cancer le statut de Fondation relais.

LA FONDATION PAUL BENNETOT

La Fondation Paul Bennetot a été créée à l'initiative du groupe Matmut et de la Mutualité Française Seine Maritime. Elle a pour objectif de soutenir l'innovation et la recherche en traumatologie et post traumatologie dans le domaine de la dépendance liée à une maladie progressive et irréversible. La Fondation apporte son soutien prioritairement aux projets portés par les Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM). Depuis 2011, des établissements sanitaires et médico-sociaux du public ou privé non lucratif peuvent également obtenir un soutien de la Fondation Paul Bennetot, sous condition d'un partenariat avec un organisme mutualiste. Cette Fondation dispose d'instances propres : un comité de gestion et un comité scientifique. Elle dispose également de ses propres dispositifs de soutien, notamment, un appel à projets et une Bourse.

En 2012, le comité de gestion s'est réuni trois fois, et le comité scientifique trois fois. Le soutien est organisé autour d'un appel à projets annuel.

Les ressources de la Fondation Paul Bennetot pour 2012 sont de 633.342,12 €. Les emplois de la Fondation Paul Bennetot sont de 590.497,93 €.



FONDATION
Paul Bennetot

*La Fondation du
Groupe Matmut*

LA FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI :

La **Fondation Sandrine Castellotti** est une structure visant à faire connaître les traitements contre les troubles du comportement alimentaire afin d'accélérer leur dépistage et la prise en charge thérapeutique des malades. Elle vise également à aider la recherche et le soutien à la qualité de vie des malades hospitalisés, à aider les familles, à poursuivre une action auprès des pouvoirs publics. La fondation a été créée par Danielle et Jean-Claude Castellotti, parents de Sandrine qui s'est battue contre l'anorexie pendant 12 ans.



Le comité de gestion s'est réuni deux fois en 2012.

Les ressources de la Fondation Sandrine Castellotti pour 2012 sont de **43.744,57 €**.

Les emplois de la Fondation Sandrine Castellotti pour 2012 sont de **24.477,10 €**.

La Fondation Sandrine Castellotti fonctionne conformément à son objet et au cadre conventionnel signé avec la Fondation de l'Avenir en 2012.

LA FONDATION DE SOUTIEN À EMERGENCE ESPACE TOLBIAC :

La **Fondation de soutien à Emergence Espace Tolbiac** : Elle développe et améliore la qualité des soins délivrés aux usagers des centres Emergence et propose des formations au personnel médical et technique. En 2012, la fondation de soutien à Emergence Espace Tolbiac a reçu **1.630,88 €** de dons et subventions et dépensé **2.115,65 €** en aide aux usagers et frais de fonctionnement.

La Fondation de soutien à Emergence Espace Tolbiac fonctionne à minima et n'a pas de projets de développement.



Maurice Ronat, président d'Eovi Union, membre fondateur de la Fondation Eovi, Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation de l'Avenir et Eric Gex-Collet, délégué général de la Fondation Eovi.

LA FONDATION EOVI :

Le conseil de surveillance a validé la création de la Fondation Eovi en novembre 2012. Cette fondation se consacre au soutien de projets de recherche et d'innovation dans le domaine de l'enfance et de la famille.

ASSOCIATION PSYCHISME ET CANCER :

L'**association Psychisme et Cancer** a été créée sur l'initiative de malades et de médecins oncologues. Son but est de soutenir tous les projets de recherche concernant les rapports entre la psychologie et le cancer.

Sa vocation est essentiellement de permettre le fonctionnement du Centre Pierre Cazenave, lieu d'accueil et d'écoute pour les malades atteints de cancer et leurs proches.

En 2012, l'association Psychisme et Cancer a collecté, par le biais de la Fondation de l'Avenir **10.750,00 €**.

Le montant total des fonds gérés en 2012, au titre de fondation abritante, s'élève **689.467,57 €**. La mise en œuvre des missions sociales des fondations abritées est assurée par des bénévoles, sauf pour la Fondation Paul Bennetot qui bénéficie des ressources humaines de la Fondation de l'Avenir.



LE SOUTIEN DE LA RECHERCHE MÉDICALE APPLIQUÉE

L'APPEL D'OFFRES RECHERCHE MÉDICALE APPLIQUÉE / P 13
AUTRES DISPOSITIFS DE SOUTIEN / P 20

L'APPEL D'OFFRES RECHERCHE MÉDICALE APPLIQUÉE



INTERVIEW PROFESSEUR PIERRE BONFILS



Le professeur Pierre Bonfils est président du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir. Il exerce dans le service « ORL et chirurgie cervico-faciale » de l'hôpital européen Georges Pompidou (Paris). Il revient sur les projets choisis en 2012.

Sur quels critères la Fondation a-t-elle sélectionné les projets ?

Nous avons reçu 140 demandes de soutien pour n'en retenir que 37. C'est dire si le choix a dû être extrêmement sélectif. Nous n'avons pas orienté notre sélection en fonction de domaines précis, mais bien en fonction de la qualité des projets, des équipes et de la faisabilité. Si bien que notre sélection est assez équilibrée puisqu'elle couvre tous les grands axes de la médecine (cancérologie, cardiologie, fonctions sensorielles, neurologie...) et toutes les régions de France.

Pourriez-vous revenir sur quelques projets sélectionnés ?

Les premiers concernent l'amélioration des techniques chirurgicales avec des conséquences directes pour le patient. Dans le domaine de la cancérologie, un des projets s'intéresse à la réparation du côlon par laparoscopie qui devient de moins en moins invasive, de manière à pouvoir opérer des patients plus fragiles et réduire la durée de leur hospitalisation.

On peut aussi citer un projet de chirurgie fœtale de réparation des myéломéningocèles pour éviter de graves séquelles neurologiques après la naissance. Pour rester dans le domaine des maladies cérébrales, on peut évoquer un projet prometteur de réparation par thérapie cellulaire des lésions neurodégénératives observées dans la maladie de Parkinson ou d'Alzheimer, mais également un projet de prévention du suicide, qui consiste à mieux comprendre, grâce à l'imagerie fonctionnelle, comment les émotions peuvent influencer le passage à l'acte chez les dépressifs.

Le domaine neurosensoriel est lui aussi en pleine évolution, avec par exemple un projet qui

cherche à améliorer l'efficacité des prothèses auditives et le confort du patient. Il s'agit d'un réel problème de santé publique : 20% de la population et la moitié des personnes de plus de 70 ans souffrent de surdit , source d'un handicap important. Nous soutenons d'ailleurs un autre projet qui tend à limiter les effets du vieillissement sur l'audition. Un autre exemple marquant concerne la cancérologie avec un projet clinique, qui vise au soulagement des douleurs chroniques affectant les femmes opérées d'un cancer du sein, soit de 20 000 à 25 000 patientes tous les ans. C'est dire l'enjeu !

Ces projets sont assez représentatifs de l'ensemble de notre sélection : tous devraient rapidement mener à des applications cliniques pour les patients.

La Fondation est bien dans le cadre de sa mission : faire progresser la recherche appliquée.

De nouvelles techniques sont-elles développées ?

Beaucoup de projets misent sur des techniques innovantes, en thérapie cellulaire et génique, mais l'imagerie est sans doute le domaine qui a connu le plus d'avancées ces dix dernières années. Les différentes méthodes d'imagerie fonctionnelle sont utilisées dans toutes les disciplines pour comprendre des mécanismes physiopathologiques inconnus jusqu'alors et permettent des progrès dans tous les champs de la médecine, de la prévention au traitement.

La Fondation de l'Avenir soutient 40* projets développés dans toutes les spécialités médicales. Deux grands secteurs dominant : les maladies cardiovasculaires et les cancers. Ces pathologies restent parmi les principales préoccupations des Français car elles sont les plus meurtrières. Elles constituent, en effet, autant de défis pour les chercheurs.

* 37 projets soutenus dans le cadre de l'appel d'offres Recherche Médicale Appliquée et 3 projets pluriannuels.

FONCTIONS SENSORIELLES : PRÉSERVER ET AMÉLIORER L'AUDITION

Le professeur Jean-Luc Puel (Montpellier) poursuit ses travaux sur la surdité et les acouphènes qui touchent 20% de la population adulte et plus de la moitié des personnes âgées de plus de 75 ans. Au vu des mécanismes à l'origine de cette dégénérescence, les antioxydants pourraient efficacement enrayer la presbycusie, ce que tente de confirmer le professeur Puel. De son côté, le docteur Annie Moulin (Lyon) cherche, grâce au développement de tests de perception de la parole, à améliorer l'adaptation des prothèses auditives, ce qui reste difficile surtout chez les personnes âgées. Ceci permettrait aux personnes appareillées de mieux suivre les conversations, surtout en milieu bruyant où la prothèse a tendance à amplifier également les bruits ambiants.

NEUROLOGIE : DÉTECTER, RÉPARER, REÉDUIQUER

L'absence de fermeture du tube neural (ébauche du système nerveux central chez le fœtus) provoque des troubles neurologiques graves. Une intervention in utero est possible pour refermer le tube et diminuer ces séquelles, mais elle entraîne une morbidité importante de l'enfant et de la mère. C'est pourquoi le professeur Jean-Marie Jouannic (Paris) poursuit ses recherches sur une chirurgie « foetoscopique » qui permettrait de ne pas ouvrir l'utérus.

DIAGNOSTIQUER ET TRAITER L'ÉPILEPSIE

Les grilles utilisées pour l'enregistrement de l'activité du cortex cérébral sont peu flexibles et non compatibles avec l'imagerie cérébrale, ce qui entraîne une importante dégradation du signal obtenu. Le professeur Christophe Bernard (Marseille) travaille sur une puce électronique organique souple, de très faible épaisseur, compatible avec l'IRM, qui pourrait être appliquée au plus près du cerveau et permettrait d'améliorer la précision du diagnostic et le traitement neurochirurgical de l'épilepsie.





MIEUX TRAITER LES MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES

Un des espoirs dans le traitement des maladies dégénératives comme les maladies de Parkinson ou d'Alzheimer est la greffe de cellules souches. Le **docteur Annick Lefevre** (Lyon) tente de vérifier la stabilité génétique des cellules souches embryonnaires de manière à ce qu'il soit possible de les transformer sans danger en cellules neuronales.

Dans la maladie de Parkinson, la perte neuronale débute sans symptômes, car des mécanismes compensatoires se mettent en place. Dans une étude clinique sur une forme génétique de la maladie, le **professeur Philippe Rémy** (Orsay) cherche à mieux comprendre les phénomènes en jeu pendant cette phase de la maladie afin de développer des traitements neuroprotecteurs pour les personnes à risque.

SOIGNER LA MALADIE D'ALZHEIMER GRÂCE À LA THÉRAPIE CELLULAIRE

Le **professeur François Féron** (Marseille) tente de développer une technique de thérapie cellulaire pour réparer les lésions cérébrales liées à la maladie d'Alzheimer. Pour ce faire, trois types de cellules souches adultes sont utilisées, à savoir des cellules souches du tissu adipeux, de la moelle osseuse ou encore de la muqueuse olfactive. Afin de déterminer le type de cellules le plus efficace pour réparer les dommages causés par la maladie d'Alzheimer, son équipe va comparer les effets d'une greffe de cellules souches de la moelle osseuse et de cellules souches olfactives, dans un modèle expérimental.

RÉPARER LES MUSCLES

La dystrophie musculaire oculopharyngée est une maladie génétique qui entraîne une dégénérescence musculaire du pharynx et des paupières. Le **docteur Gillian Butler-Browne** (Paris) associe thérapie cellulaire et génique pour corriger des cellules souches prélevées sur le patient qu'il réimplante dans les muscles déficients. C'est donc une piste dans le traitement des maladies génétiques musculaires, dont les myopathies.

RÉADAPTER APRÈS UN ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL (AVC)

Les AVC sont la première cause de handicap moteur chez l'adulte : seuls 20% des patients récupèrent parfaitement l'usage de leurs membres supérieurs. Pour que le cerveau commande à nouveau la main, le **professeur Philippe Marque** (Toulouse) teste l'efficacité d'une nouvelle thérapie chez des malades : la stimulation magnétique de la zone cérébrale impliquée dans le mouvement associée à l'imagerie motrice (imaginer un mouvement). Les troubles de l'équilibre après un AVC n'ont pas de traitement rééducatif spécifique. Or une lésion cérébrale dans l'hémisphère droit entraîne une distorsion de la représentation mentale du corps dans l'espace. Le **professeur Isabelle Bonan** (Rennes) cherche à identifier la partie du cerveau activée durant un exercice de stimulation vibratoire afin de mieux utiliser cette nouvelle modalité de rééducation des troubles de l'équilibre.

CARDIOLOGIE : RESTAURER LES FONCTIONS ET RÉPARER LES TISSUS LÉSÉS

RÉPARER LES ARTÈRES ET LES VAISSEAUX

Les effets protecteurs et cicatrisants des œstrogènes dans le traitement des lésions vasculaires et artérielles sont connus. Le **docteur Florent Charot** (Toulouse) cherche à isoler la partie bénéfique de ces hormones pour pouvoir les utiliser sans effets secondaires. L'occlusion des artères des membres inférieurs est une maladie cardiovasculaire grave entraînant une amputation dans 40% des cas avec un taux de mortalité à 5 ans entre 50% et 75%. Pour lutter contre l'ischémie, la thérapie cellulaire ouvre une voie prometteuse. Le **docteur Hanna Hlawaty** (Bobigny) a mis au point une matrice 3D pour améliorer la création de nouveaux vaisseaux. Elle tente maintenant de déterminer si l'ajout de cellules souches mésenchymateuses permet d'obtenir une meilleure régénération.



RÉGÉNÉRER LE CŒUR

Les cellules souches mésenchymateuses (CSM) ont montré leur efficacité dans l'infarctus du myocarde, qui reste une des premières causes de mortalité en France. Mais l'utilisation de cellules prélevées sur le patient pose de nombreux problèmes (qualité variable, difficulté à utiliser en phase aiguë, car elles doivent être cultivées...). Le **professeur Patricia Lemarchand** (Nantes) a donc eu l'idée de recourir à des CSM ne provenant pas du patient. Elle tente de les « préparer » pour éviter les rejets et améliorer leur efficacité.

LUTTER CONTRE L'INSUFFISANCE CARDIAQUE

L'insuffisance cardiaque tue 32 000 personnes chaque année. Dans ses formes sévères, la seule option reste la greffe du cœur, intervention très lourde. Le **docteur Onnik Agbulut** (Paris) tente d'entourer le ventricule de « feuillets » d'un biogel contenant deux types de cellules souches, les ones régénérant le myocarde quand les autres servent de support. Ces feuillets évitent la dispersion des cellules réparatrices, renforcent le cœur et l'empêchent de se dilater.

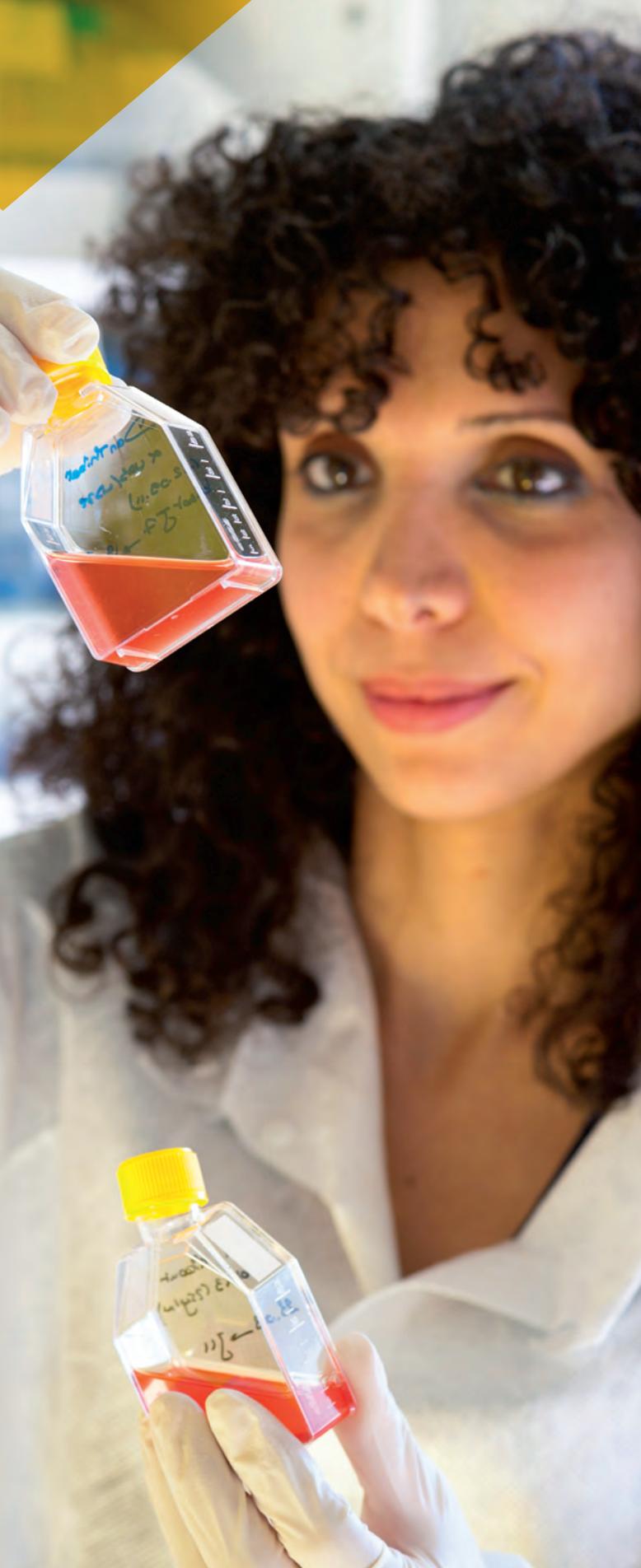
Il n'existe pas de traitement médicamenteux pour l'insuffisance cardiaque « à fraction d'éjection préservée » qui pose de gros problèmes à l'effort. Le **professeur Bijan Ghaleh Marzban** (Créteil) poursuit la mise au point d'un modèle expérimental pour comprendre les mécanismes de la maladie et rechercher l'approche thérapeutique la plus adaptée.

Dans de nombreux cas d'insuffisance cardiaque, la contraction des deux ventricules est décalée. Des systèmes de stimulation cardiaque permettent d'obtenir une contraction synchrone, mais un tiers des cas des patients ne sont pas améliorés. Le **docteur Erwan Donal** (Rennes) va coupler différents types de cartographie cardiaque pour mieux adapter la stimulation à chaque patient et améliorer l'efficacité de la resynchronisation.

Le réentraînement des insuffisants cardiaques est difficile, car leurs poumons supportent souvent mal l'exercice en continu. Le **docteur Charlotte Hulin-Delmotte** (Poitiers) va tester deux types de programmes à l'effort (continu ou intermittent) sur ces patients, pour déterminer la meilleure approche selon leur cas.

AMÉLIORER L'ASSISTANCE RESPIRATOIRE

Les appareils de délivrance d'oxygène pour les insuffisants respiratoires sont mal adaptés aux variations des besoins à l'effort, ce qui entrave la mobilité et l'autonomie des malades. Des capteurs mesurant le taux d'oxygène dans le sang ont été mis au point pour réguler l'oxygène. Le **professeur Jean-Louis Pépin** (Grenoble) en teste l'efficacité dans un essai clinique.



OS, CARTILAGE ET TISSUS COMPOSITES : RESTAURER LES FONCTIONS

RECONSTRUIRE L'OS ET LE CARTILAGE

La dégénérescence des disques lombaires affecte 10% de la population chaque année. Première cause de lombalgie, elle s'accroît avec le vieillissement, causant des douleurs aiguës. Le **docteur Charles-Henri Flouzat-Lachaniette** (Créteil) tente de réparer ces disques à l'aide de cellules souches mésenchymateuses, encapsulées dans un hydrogel pour les maintenir dans la zone lésée le temps de la réparation.

Autre défi pour les chirurgiens : la reconstruction du cartilage nasal, différent chez chacun, ce qui empêche de recourir à un moule standard et oblige à une reconstruction partielle par des fragments de cartilage. Le **docteur Frédéric Mallein-Gerin** (Lyon) développe une maquette 3D, recolonisée par des cellules cartilagineuses avant d'être réimplantée. Cette technique permettrait de restituer aussi fidèlement que possible le nez de chaque patient.

ÉVITER LE REJET LORS DE LA GREFFE DE TISSUS COMPOSITES

Les chirurgiens savent maintenant greffer des tissus composites formés de peau, de muscles, d'os, de vaisseaux... Mais le taux important de rejet oblige à administrer un lourd traitement immunodépresseur aux patients, les rendant vulnérables aux infections graves. Le **professeur Emmanuel Morelon** (Lyon) mène une étude clinique dont l'objectif est de trouver des marqueurs de tolérance à la greffe pour diminuer le traitement immunosuppresseur.

L'autre aspect problématique de la greffe reste le manque de greffons disponibles. Là aussi, la recherche avance.

LES PROGRÈS DE LA CHIRURGIE AU SERVICE DE L'UROLOGIE, L'ENDOCRINOLOGIE ET DU SYSTÈME DIGESTIF

LIMITER LA PÉNURIE DE GREFFONS RÉNAUX

La greffe rénale, pour laquelle les besoins sont immenses, souffre d'une pénurie chronique de donneurs. Prélever les reins des personnes décédées après l'arrêt cardiaque augmenterait de 30% le nombre de greffons disponibles, mais ces reins reprennent plus difficilement leur fonction une fois réimplantés. Le **docteur Sébastien Giraud** (Poitiers) met au point une technique de reconditionnement avant transplantation, ce qui accroît le succès de la greffe. Ses travaux constituent un espoir pour les insuffisants rénaux chroniques, pour certains en attente de greffon depuis plusieurs années.

TRAITER LE DIABÈTE

Le diabète de type 2 touche plus de 2 millions de personnes en France. Il a été observé que certaines modifications du système digestif, notamment par une dérivation gastro-jéjunale, réduisaient de manière spectaculaire le diabète. Mais cette chirurgie lourde est réservée aux patients obèses. C'est pourquoi le **professeur François Pattou** (Lille) développe une technique endoscopique mini-invasive qui pourrait être utilisée pour les diabétiques sans surcharge pondérale majeure.

AMÉLIORER ENCORE LA CHIRURGIE DIGESTIVE

La chirurgie endoscopique est très utilisée pour le traitement des pathologies du côlon (cancers, Crohn, polypes...). Pour diminuer la durée d'hospitalisation et surtout pour le confort du malade, le **professeur Yves Panis** (Clichy) met au point une technique encore moins invasive.

Les progrès de la chirurgie endoscopique dans le cancer colorectal ne sont que l'une des nombreuses avancées dans le traitement des cancers et la prévention de leurs récurrences.

CANCER : DU DIAGNOSTIC À LA GUÉRISON

Diagnostiquer un cancer le plus tôt possible représente un enjeu majeur tout comme faire baisser le taux de récurrence, parfois important. Mais traiter les cancers ne suffit pas, il faut également que les patients retrouvent une vie normale. Autant de défis que relèvent les chercheurs.

CANCER COLORECTAL : RÉGÉNÉRER LE COLON

La chirurgie pour un cancer colorectal entraîne la perte d'une partie du côlon ou du rectum et de leur fonction, qui peut altérer la qualité de vie des patients. Le **docteur Quentin Denost** (Bordeaux) cherche à reconstruire les tissus manquants par ingénierie tissulaire, grâce à une matrice ensemencée par des cellules souches.

CANCER ORL : RECONSTRUIRE

On compte 17 000 nouveaux cas de cancers de la sphère ORL chaque année. Or la résection de la tumeur entraîne souvent l'ablation d'une partie de la mandibule. Le **professeur Jean-Christophe Fricain** (Bordeaux) poursuit ses travaux sur la reconstruction de l'os mandibulaire à l'aide d'une membrane de silicone préformée avec de la céramique, des cellules de la moelle osseuse et des facteurs de croissance.

CANCER DE LA THYROÏDE : AMÉLIORER LE DIAGNOSTIC

Moins de 10% des nodules thyroïdiens sont cancéreux. Pourtant, dans un quart des cas, les examens ne peuvent déterminer avec certitude si le nodule est bénin ou malin. On pratique l'ablation par précaution ; ce qui aboutit à trois fois plus d'opérations que de cas de cancer. Pour affiner le diagnostic, le **docteur Stéphane Bardet** (Caen) teste auprès de patients une technique non invasive combinant des marqueurs moléculaires et un nouveau type d'imagerie médicale.

CANCER DE L'OVAIRE : ÉVITER LA RÉCIDIVE

Avec 3 000 décès par an, le cancer de l'ovaire est la 4^{ème} cause de décès chez la femme. Une détection tardive et une dissémination de métastases dans le péritoine noircissent le pronostic. Pour éviter la récurrence (75% des cas), on pratique une chimiothérapie peropératoire, inondant le péritoine d'une solution antitumorale. Mais on n'en contrôle pas bien la diffusion. Aussi, pour évaluer l'efficacité du traitement, le **professeur Christophe Pomel** (Clermont-Ferrand) suit cette diffusion par imagerie à l'aide d'un marqueur. Les résultats de cette étude clinique pourraient limiter les récurrences.

CANCER DU SEIN : DU DÉPISTAGE AU TRAITEMENT ANTIDOULEUR

Parmi les cancers féminins, celui du sein est le plus fréquent (53 000 nouveaux cas par an). La mammographie permet de détecter de nombreuses tumeurs non palpables et difficiles à repérer pour le chirurgien. Certains marqueurs peuvent se fixer sur ces tumeurs. Le **docteur Alexandre Bricou** (Bondy) évalue leur utilisation au bloc opératoire grâce à une caméra portable, qui permettrait au chirurgien de mieux localiser la tumeur et ses contours, mais aussi de repérer une invasion du ganglion sentinelle, afin de prévenir les métastases.

Le tissu osseux est un site privilégié du développement des métastases du cancer du sein. Les biphosphonates peuvent les prévenir, mais leurs effets secondaires par voie générale sont lourds et le traitement doit souvent être interrompu. Le **docteur Heidi Schmid Antomarchi** (Nice) envisage une nouvelle approche : le comblement et la destruction des métastases à l'aide d'un ciment contenant des biphosphonates qui permettraient ensuite une délivrance progressive et ciblée du produit dans l'os afin d'éviter les récurrences.

Dans les suites d'une mastectomie, près de la moitié des patientes souffrent de douleurs persistantes. Certaines techniques de reconstruction du sein utilisent l'injection de cellules adipeuses purifiées, prélevées dans des zones d'accumulation des graisses. Il semblerait que ces injections atténuent la douleur. Le **docteur Fabien Reyat** (Paris) va donc, dans le cadre d'une étude clinique contrôlée, vérifier l'effet antalgique de ce lipomodélage.



CANCER DE LA PEAU : METTRE AU POINT UN VACCIN

Les carcinomes cutanés sont très difficiles à traiter. Le **docteur Fabienne Anjuere** (Valbonne) a eu l'idée d'augmenter le potentiel antitumoral naturel de la peau, capable de réparer elle-même des lésions cancéreuses débutantes. Le projet consiste à faire produire à la peau plus de cellules immunitaires, pour qu'elle puisse éliminer des tumeurs déjà déclarées.

CANCER DU PANCRÉAS : TRAITER GRÂCE À LA THÉRAPIE GÉNÉRIQUE

Le pronostic du cancer du pancréas est extrêmement sévère : 2% de survie à 5 ans, 80% d'échecs opératoires. Le **docteur Pierre Cordelier** (Toulouse) se tourne vers la thérapie génique pour tenter de bloquer son développement. Il met au point des vecteurs utilisables chez l'homme pour améliorer l'efficacité du transfert de gène et amener ce traitement au cœur de la tumeur.

CANCER DE LA VESSIE : ÉVITER LES RÉCIDIVES

Dans ce cancer au taux de récurrence important (50% à 80%), on tente de les éviter en instillant dans la vessie un antibiotique cytotoxique après résection de la tumeur. Il semble qu'une instillation préopératoire sur un site vésical chauffé serait plus efficace. Le **professeur Jean Irani** (Poitiers) cherche à déterminer si c'est l'instillation préopératoire, le fait que la vessie soit chauffée, ou la conjonction des deux qui permet d'éviter les récurrences.

AUTRE RECHERCHES EN COURS

ÉVITER LE PASSAGE À L'ACTE

Le **docteur David Travers** (Rennes) a mis en évidence qu'une propension plus forte au suicide chez certains sujets déprimés pourrait être liée à des anomalies du traitement de l'information émotionnelle par le cerveau. L'imagerie fonctionnelle pourrait identifier et localiser ces anomalies et conduire à des traitements préventifs chez les sujets à risque.

TRAITER LES TROUBLES DU COMPORTEMENT PAR STIMULATION CÉRÉBRALE PROFONDE

Le **docteur Christelle Baunez** (Marseille) recourt à cette technique pour inactiver ou stimuler le noyau subthalamique en cause dans l'aggravation des troubles. Ses travaux pourraient déboucher sur des traitements de certaines addictions lourdes sans solution thérapeutique.

LA THÉRAPIE GÉNÉRIQUE POUR RÉPARER LE FOIE

La maladie de Wilson est liée à une anomalie génétique d'un enzyme du foie responsable d'une accumulation anormale du cuivre dans l'organisme qui entraîne des cirrhoses précoces et des troubles neuropsychiatriques graves. Le **professeur Guillaume Podevin** (Nantes) recourt à la thérapie génique localisée dans le foie pour réparer cette anomalie.

TUMEURS BÉNIGNES DE L'OVAIRE

Les tératomes sont des tumeurs bénignes de l'ovaire mais qui peuvent évoluer jusqu'à la perte de l'ovaire. Les recherches du **professeur Sabine Sarnacki** (Paris) portent sur l'identification de facteurs génétiques de prédisposition au tératome, de manière à les détecter précocement et préserver la fertilité.



Inserm_P-Latron©

DES RECHERCHES EN PÉDIATRIE

L'hyperplasie congénitale des surrénales est la première cause d'ambiguïté de genre chez les petites filles. Elle se manifeste par la production de testostérone et l'apparition d'organes masculins. Au-delà du problème psycho-social, cette pathologie a des conséquences fonctionnelles importantes. Le **docteur Claire Bouvattier** (Paris) propose de corriger ce défaut génétique dès la naissance par thérapie génique pour stopper l'évolution de la masculinisation.

L'hémangiome capillaire infantile est une tumeur vasculaire bénigne courante chez les nourrissons. Dans la majorité des cas, les hémangiomes sont de petite taille et régressent spontanément sur une dizaine d'années, mais certains, du fait de leur taille ou de leur localisation, peuvent mettre en jeu le pronostic vital, fonctionnel et/ou esthétique. L'équipe du **professeur Alain Taieb** (Bordeaux) a découvert en 2008 l'efficacité spectaculaire des médicaments bêta-bloquants dans cette pathologie et cherche maintenant à en élucider le mécanisme d'action afin d'optimiser le traitement des enfants porteurs d'un hémangiome.

AUTRES DISPOSITIFS DE SOUTIEN

TROPHÉES DE LA FONDATION

Tous les deux ans, la Fondation organise un concours scientifique national qui distingue des équipes de chercheurs dont l'objectif est de donner un débouché concret à des découvertes médicales : les Trophées de la Fondation de l'Avenir. C'est le 4 décembre 2012, aux Pavillons de Bercy, que la Fondation a décerné ces trophées dont la **dotation totale est de 110 000 €**.

La soirée a débuté au sein des salons Vénitiens où les invités, plus de 200 personnes issues principalement de la Mutualité, ont découvert les manèges et jeux anciens de cette salle du musée des arts forains.

La cérémonie avait lieu, ensuite, au magnifique « Palais des doges » où **Anne Mounolou** (secrétaire générale de la Fondation de l'Avenir) a animé la remise des cinquièmes Trophées de la Fondation.

Les lauréats ont tour à tour été invités par des représentants des partenaires et des membres des instances de la Fondation de l'Avenir, à rejoindre le podium pour récupérer leur trophée.



Le prix **FNMI** des équipes émergentes, doté de 25 000 €, a été décerné au **docteur Pierre Cordelier**, directeur de recherches au centre de recherche en cancérologie de Toulouse, pour ses travaux sur les nouveaux vecteurs thérapeutiques pour le traitement du cancer du pancréas.

Le prix **MFP**, doté de 25 000 € et décerné par les donateurs, a été remis au **docteur Mikael Mazighi**, du service de neurologie et centre d'accueil et de traitement de l'attaque cérébrale (Hôpital Bichat, Paris) pour ses travaux portant sur la prise en charge en urgence des accidents vasculaires cérébraux.

Le prix **Matmut** de l'innovation médicale, doté de 60 000 €, a été attribué au **professeur François Pattou**, chef de Service en Chirurgie Générale et Endocrinienne (CHRU de Lille) pour ses travaux sur les biothérapies du diabète.

La **Bourse de Recherche Clinique Mutualiste**, dotée de 40 000 € et financée par la **Mutualité Française**, a également été remise à l'occasion des Trophées de la Fondation de l'Avenir. La lauréate était **Claire Le Bastard**, psychologue au Centre Régional Basse Vision/Troubles de l'Audition - Mutualité Anjou Mayenne, Angers. Ses travaux portent sur l'évaluation des effets du parcours de rééducation/réadaptation en déficience sensorielle (visuelle et auditive).

La cérémonie est organisée en partenariat avec la **Matmut**.

5^E ÉDITION DES PRIX DES CHIRURGIENS DE L'AVENIR

La Fondation de l'Avenir a remis le 21 novembre 2012 les Prix des Chirurgiens de l'Avenir aux étudiants les plus prometteurs du Master 2 de Sciences Chirurgicales de l'Universités Paris Sud et Paris Est-Créteil.

C'est dans la magnifique salle du conseil de l'Université Paris Descartes (Paris V) que se sont réunis universitaires, médecins, étudiants et mutualistes, pour assister à la 5^e édition des Prix des Chirurgiens de l'Avenir.

Cet événement organisé en partenariat avec les Universités Paris Sud et Paris Est-Créteil (représentées par le **professeur Eric Allaire**), avec le soutien de l'Académie Nationale de Chirurgie (représentée par son président, le **professeur Jacques Baulieux**) est destiné à récompenser les meilleurs travaux réalisés dans le cadre du Master 2 de Sciences Chirurgicales.



La cérémonie, animée par **Michel Sirven** (vice-président de la Fondation de l'Avenir) a débuté après la conférence du **professeur Dominique Franco**, professeur de chirurgie digestive à l'Université Paris-Sud, sur le thème : « Quels défis pour la chirurgie de demain ? ».

Comme chaque année, les prix étaient répartis en 3 parcours : Neurosciences, Cancérologie et 3R (Régénération, Réparation, Remplacement), avec une dotation de 3 000 € chacun, et 6000 € pour le prix spécial du jury (tous parcours confondus).

Le lauréat du parcours Neurosciences, **Michel Nassar**, a reçu son prix des mains de **Véronique Faure-Gueye** (vice-présidente de la Fondation de l'Avenir) et du Professeur **Evelyne Emery** (responsable du parcours Neurosciences du master). Son travail portait sur les surdités liées à l'infection foeto-maternelle à cytomégalovirus.

C'est **Dominique Lebrun** (trésorière de la Fondation de l'Avenir) et le **professeur Marc Pocard** (responsable du parcours Cancérologie du master) qui ont eu l'honneur de remettre le prix du parcours Cancérologie à **Chetana Lim**, pour son travail sur les métastases des cancers colorectaux.

Quant au prix du parcours 3R, il a été remis à **Pierre Lhommet**, par le **professeur Emmanuel Martinod**, (responsable du parcours 3R du master) et **Anne Mounolou** (secrétaire générale de la Fondation de l'Avenir) pour son étude sur la thérapie cellulaire cardiaque.

Enfin, le prix spécial du Jury a été décerné à **Adeline Decambron**, des mains du **professeur Pierre Bonfils** et de **Dominique Letourneau**, respectivement président du conseil scientifique et président du directoire de la Fondation de l'Avenir. Son travail portait sur des matériaux « biohybrides » pour la réparation osseuse.



LES PROJETS SOUTENUS PAR LA FONDATION PAUL BENNETOT DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE MÉDICALE APPLIQUÉE

Deux projets d'envergures débutés en 2011 ont eu des avancées significatives en 2012 :

- La prise en charge précoce des traumatismes crâniens légers ;
- L'accidentologie liée aux pratiques sportives et de loisirs chez les 15/25 ans.

ÉTUDE DE L'EFFICACITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE NEUROPSYCHOLOGIQUE CHEZ DES PATIENTS AYANT SUBI UN TRAUMATISME CRÂNIEN LÉGER

On estime à 150 000 le nombre de cas de traumatismes crâniens légers (TCL) en France sont estimés par an. Ces patients ne justifient pas une hospitalisation ou une prise en charge médicale spécialisées. Ils passent parfois un scanner en urgence et regagnent leur domicile. C'est généralement trois à six mois plus tard que certains d'entre eux consultent de nouveau pour des douleurs, des troubles de mémoire et des capacités attentionnelles ou des troubles de l'humeur. Ces symptômes se manifestent chez environ 20% des personnes ayant subi un TCL.

Ces troubles peuvent rendre les patients inaptes à la poursuite d'une vie socioprofessionnelle normale, entraver une reprise de travail et altérer leur vie personnelle et familiale. Actuellement aucune prise en charge spécifique n'est entreprise pour lutter contre cette cause majeure de handicap.

L'objectif de cette étude, pilotée par le **professeur Marc Tadié**, de l'IRME (Institut de la Recherche de la Moelle Epinière), est d'étudier l'efficacité à six mois d'une prise en charge neuropsychologique précoce de patients victimes d'un traumatisme crânien léger considéré à « risque ».

Cette étude doit permettre d'établir des recommandations ciblées sur la prise en charge des patients traumatisés crâniens légers et de servir de modèle pour initier des centres de référence dans chaque région pour une prise en charge précoce des TCL.

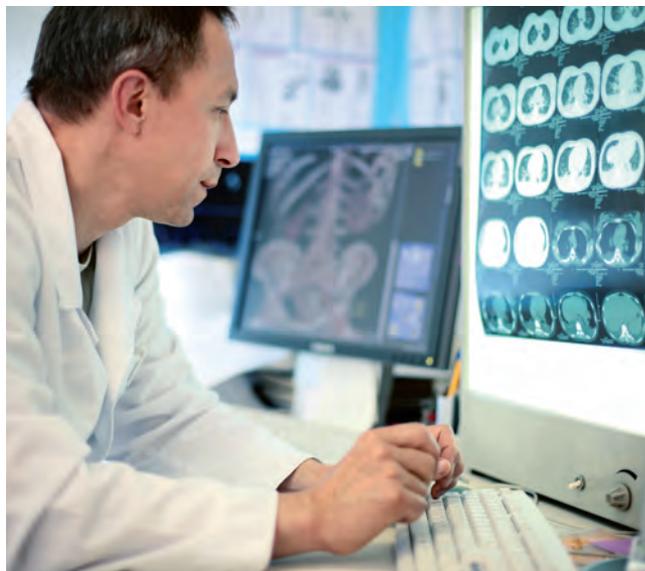
Environ 350 patients victimes d'un TCL seront inclus sur la base d'une évaluation neuropsychologique prévue entre une et trois semaines après le traumatisme (fin des inclusions en juin 2013 et fin du suivi à six mois en décembre 2013). L'étude

a démarré dès l'obtention des autorisations administratives fin mars 2012 à Paris et en septembre au CHU de Rouen.

Une montée en charge progressive des inclusions s'est effectuée progressivement : **124 inclusions ont été réalisées à fin décembre 2012, près de 30 TCL à risque ont été identifiés et une prise en charge neuropsychologique a débuté pour une quinzaine de personnes.** La plus grande majorité des inclusions s'est déroulée au sein des services d'accueil des urgences (SAU) de CHU de Bicêtre, de Tenon et de Saint Antoine et le service de neurochirurgie de CHU de Bicêtre pour Paris.

COOPÉRATION INTER-FONDATIONS MAIF, MACIF & MATMUT SUR L'ACCIDENTOLOGIE DES PRATIQUES DE LOISIRS ET SPORTIVES CHEZ LES JEUNES (15-25 ANS) ET SES CONSÉQUENCES MÉDICALES, FAMILIALES, PROFESSIONNELLES OU SOCIALES.

Le projet de coopération inter-fondations est fondé sur un projet « partagé » construit dans une logique de complémentarité qui pose une question d'intérêt général et permet à chaque fondation d'apporter une réponse en fonction de son objet social (pour la **fondation MAIF**, la prévention des risques ; pour la **Fondation Paul BENNETOT**, la prise en charge sanitaire et médico-sociale ; pour la **Fondation MACIF**, l'innovation sociale).





Dans le cadre de sa contribution, la Fondation Paul Bennetot a réalisé, en premier lieu, un rapport qui aborde ce sujet en s'intéressant principalement à l'état de l'offre de prise en charge des jeunes accidentés au sein des établissements et services mutualistes.

L'enquête a été réalisée auprès d'une quinzaine d'établissements mutualistes. Une attention particulière a été mise sur les établissements ayant une activité orthopédique, traumatologique et de rééducation. Le corps médical avec une majorité de médecins orthopédiste et traumatologiste a été intégré, aussi bien que les organes de directions, directeurs généraux, chefs de pôle, conseillers médicaux...

L'analyse des résultats des différents entretiens menés ont permis de dégager quelques tendances ou caractéristiques :

- Les professionnels de santé des Services de Soins et Accompagnement Mutualiste (SSAM) interviennent en deuxième recours, après les services d'urgences ou les médecins généralistes qui interviennent en premier recours ;
- Il manque des données épidémiologiques nationales sur le sujet ;
- Il n'existerait pas de différence entre les pratiques de sport classique et les nouvelles pratiques ;
- On constate une augmentation de certains traumatismes ou pathologies (blessures ligamentaires aux poignets, genoux...).

Les praticiens ont formulés des **propositions d'améliorations** :

- Mieux comprendre les mécanismes de choix des pratiques pour optimiser la prise en charge et proposer des actions de prévention ;
- Améliorer les protocoles de prise en charge et le maillage de communication inter-discipline afin de favoriser une approche plus globale de la personne.

Par ailleurs, l'enquête a permis d'identifier, au sein des établissements mutualistes, une initiative innovante de prise en charge. Cette consultation, située à la Clinique Mutualiste de la Sagesse (Rennes), pilotée par le **docteur Jan**, médecin du sport, contribue depuis une dizaine d'années à faciliter la coordination du parcours de l'accidenté sportif.



LE SOUTIEN DE L'INNOVATION DANS LES PRATIQUES DE SOINS

PROJETS SOUTENUS ET CHANTIERS
LANCÉS DEPUIS 2011

PROJETS SOUTENUS ET CHANTIERS LANCÉS DEPUIS 2011

LES RÉFLEXIONS ÉLABORÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION DANS LA PRATIQUE DES SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT



Depuis 2010, une réflexion a été engagée au sein de la Fondation de l'Avenir en s'appuyant sur l'existant et les besoins en mutualité dans l'objectif **de développer un dispositif de soutien à l'innovation et à la recherche hospitalière, en s'ajustant au plus près des besoins et des réalités des équipes médicales et soignantes mutualistes.**

Un groupe de travail a été mis en place en 2011 pour proposer un dispositif concret qui apporte une valeur ajoutée pour l'environnement

mutualiste. Au-delà de ce dispositif, le groupe de travail s'est interrogé **sur l'organisation et la promotion de l'innovation et de la recherche dans les établissements de santé mutualistes.** Cette réflexion devait également s'inscrire dans un contexte d'évolution du développement de la recherche et de l'innovation et de renforcement des structures cliniques.

Cinq priorités d'actions ont été identifiées et sont actuellement en cours avec des avancées variables en 2012.

CRÉER UN DISPOSITIF DE FORMATION DE SENSIBILISATION À LA RECHERCHE

L'objectif de ces sessions de sensibilisation était de permettre aux équipes médicales et paramédicales mutualistes de mieux connaître et comprendre les principales étapes de mise en œuvre d'une démarche de recherche ou d'innovation et d'identifier les ressources existantes en mutualité (offre de formation, dispositif de soutien et d'accompagnement...). Ce chantier prioritaire a été mis en œuvre fin 2011 et en 2012 en partenariat avec le **Groupe hospitalier de la Mutualité Française (GHMF)** et l'**Ecole Supérieure Montsouris (ESM)**.

4 journées de sensibilisation ont été organisées à :

- **Montpellier** (pour les équipes des régions PACA, Midi Pyrénées) en fin d'année 2011 ;
- **Lyon** (pour les équipes des régions Bourgogne, Rhône Alpes, Franche Comté) le 27 Mars ;
- **Paris** (pour les équipes des régions Ile de France, Alsace Lorraine, Normandie, Pas de Calais, Picardie, Champagne Ardenne, Aquitaine, Limousine) le 5 juin ;
- **Lorient** (pour les équipes des régions Bretagne et Pays de Loire) le 2 Octobre.

Près **de 120 participants** (médecins, directeurs de soins, cadres de proximité, infirmiers, ergothérapeutes et directeurs d'établissements) ont participé à ces journées. **Une vingtaine de porteurs de projets des établissements mutualistes** ont pu présenter leur projet de recherche et d'innovation au cours de ces journées.

À l'issue de ces journées de sensibilisation, première étape d'un dispositif de soutien adapté, la Fondation de l'Avenir, en collaboration avec l'Ecole Supérieure Montsouris (ESM) et le Groupement Hospitalier de la Mutualité Française (GHMF), ont souhaité élaborer **un guide pédagogique « Recherche et Innovation en mutualité » à destination des établissements mutualiste pour le début de l'année 2013.**



Dans le prolongement de cette étape de sensibilisation, un DU « Initiation à la Recherche Clinique en Soins » est programmé en 2013 pour les équipes médicales et paramédicales mutualistes et sera proposé par l'ESM.

AMÉLIORATION DES PRATIQUES DE SOINS : COORDINATION PARCOURS DE SOINS

L'objectif de ce chantier est de s'appuyer sur les quatre expérimentations des parcours de soins des établissements mutualistes, pendant et après le cancer. Ces quatre expérimentations sont soutenues par l'INCA (Institut National du Plan Cancer) pour **définir de nouvelles organisations de prise en charge et de parcours de soins**. Il s'agit de réfléchir à un **projet d'accompagnement complémentaire** à celui effectué par l'INCA, de rechercher une forme de valorisation et de modélisation utile à l'environnement mutualiste sur le thème de la coordination des parcours de soins.

RÉALISER UNE PLATE-FORME D'INFORMATION : RECHERCHE ET INNOVATION MUTUALISTE EN SANTÉ

L'objectif est de créer un système d'information de type « **Web d'information** » répondant aux besoins des équipes médicales et soignantes mutualistes notamment. L'année 2012 a permis de préciser les demandes et les besoins prioritaires des équipes faisant de la recherche. L'urgence semble être la mise à disposition de bibliographies, aujourd'hui inaccessibles aux établissements mutualistes, pour des raisons financières essentiellement. La Fondation de l'Avenir s'est rapprochée de la Bibliothèque Interuniversitaire de Santé de Paris V et plus particulièrement du référent santé pour le réseau Couperin. Le Consortium Couperin permet d'accéder aux ouvrages de gros éditeurs scientifiques par bouquets. La Fondation travaille sur un cahier des charges qui permettrait l'accès à l'ensemble des établissements mutualistes.

METTRE EN PLACE UNE STRUCTURE LOGISTIQUE DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET L'INNOVATION MUTUALISTE EN SANTÉ

L'année 2012 a consisté à faire un premier état des lieux des moyens mis à la disposition des établissements mutualistes. Ce chantier sera une priorité pour l'année 2013.

FAIRE ÉVOLUER LA BOURSE RECHERCHE CLINIQUE MUTUALISTE

L'objectif est de faire évoluer la Bourse Recherche Clinique Mutualiste pour passer d'une logique d'appel à projets à une logique de construction partagée avec des acteurs terrain sur une thématique forte de santé publique en privilégiant la dimension pluridisciplinaire et multi sites. En 2012, la Fondation de l'Avenir a travaillé avec la Mutualité Française pour identifier un projet à soutenir. **La Bourse de Recherche Clinique Mutualiste 2012, dotée de 40 000 €** et financée par la Mutualité Française, a ainsi été remise à **Claire Le Bastard**, psychologue au Centre Régional Basse Vision/Troubles de l'Audition - Mutualité Anjou Mayenne, Angers pour ses travaux portant sur l'évaluation des effets du parcours de rééducation/réadaptation en déficience sensorielle (visuelle et auditive).





FONDATION
Paul Bennetot

La Fondation du
Groupe Matmut

LES PROJETS SOUTENUS PAR LA FONDATION PAUL BENNETOT

L'orientation de l'appel à projets de la Fondation Paul Bennetot est désormais le même chaque année. Le thème d'intervention reste la « Traumatologie et Dépendance » et plusieurs axes de soutien sont déclinés :

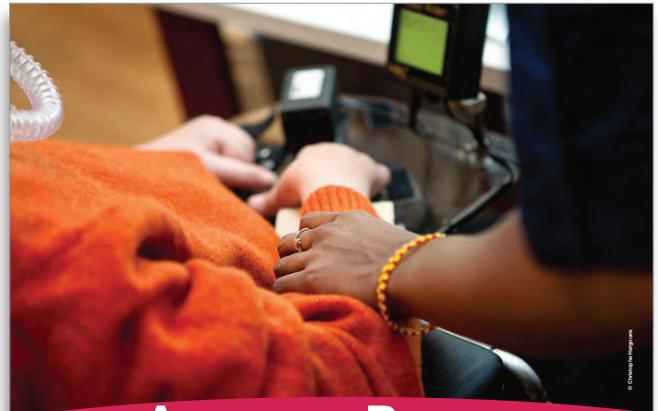
- La coopération et complémentarité entre les établissements sanitaires et acteurs sanitaires et médico-sociaux ;
- L'utilisation des nouvelles Technologies dans l'organisation, la prise en charge et la continuité des soins ;
- La promotion de la démarche d'éducation thérapeutique.

L'appel à projets s'adresse aux services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM). Il est également ouvert aux établissements sanitaires et médico-sociaux du public ou du privé non lucratifs, sous condition de partenariat avec un organisme mutualiste.

Dans le cadre de l'appel à projets Traumatologie et Dépendance 2011, un projet, qui a bénéficié d'un délai supplémentaire, a été retenu en 2012.

Il s'agit du projet « **Analyse Comparative d'une prise en charge de type remédiation cognitive versus groupe de parole chez des patients atteints de sclérose en plaques porteurs de troubles cognitifs non démentiels** » du CMRRF de KERPAPE de la Mutualité Française Finistère Morbihan. C'est une étude prospective, contrôlée et randomisée, centrée sur une nouvelle technique de prise en charge des patients porteurs de la sclérose en plaque. Cette étude devrait permettre d'apporter une réponse innovante, pragmatique et intégrée de la prise en charge des troubles cognitifs de la sclérose en plaques.

L'appel à projets Traumatologie et Dépendance 2012 a été lancé au deuxième semestre 2012 et s'est construit selon la même formule que l'année précédente. 23 projets ont été réceptionnés et 8 projets ont été présélectionnés fin novembre pour le dépôt d'un projet complet en février 2013.



Appel à Projets Traumatologie et Dépendance

Dossiers à déposer avant le 26 octobre 2012

La Fondation Paul Bennetot, Fondation du Groupe Matmut, a pour objectif de soutenir l'Innovation et la recherche en traumatologie, post-traumatologie et la dépendance liée à une maladie progressive et irréversible.

La Fondation Paul Bennetot apportera son soutien aux projets de recherche et dispositifs innovants qui contribuent à :

- renforcer la coopération et la complémentarité entre les établissements et acteurs sanitaires et médico-sociaux.
- favoriser l'utilisation des nouvelles technologies dans l'organisation, la prise en charge et la continuité des soins.
- promouvoir la démarche d'éducation thérapeutique.

L'appel à projet s'adresse aux services de soins et accompagnements mutualistes (SSAM). Il est aussi ouvert aux établissements sanitaires et médico-sociaux publics ou privés non lucratif, sous condition de partenariat avec un organisme mutualiste.



FONDATION
Paul Bennetot
La Fondation du
Groupe Matmut

Pour en SAVOIR + :

Informations, cahiers des charges et formulaire à télécharger
sur www.fondationpaulbennetot.org
Contact : Audrey Grallot au 01 40 43 23 83, contact@fondationpaulbennetot.org

2 projets ont été retenus en 2012 dans le cadre de la Bourse Paul Bennetot :

- « **Étude des besoins éducatifs à distance d'un AVC droit avec Négligence Spatiale Unilatérale et/ou Anosognosie** » du Centre SSR MGEN Pierre Chevalier. Dans le cadre de programme d'Education Thérapeutique Classique, des répercussions sur la capacité d'apprentissage des personnes victimes d'AVC hémisphères droits avec NSU (Négligence Spatiale Unilatérale) et/ou Anosognosie sont constatés. L'objectif principal de cette étude est de mieux analyser les besoins éducatifs des personnes ayant eu, plus d'un an auparavant un AVC hémisphères droits avec NSU et/ou Anosognosie.
- « **Accueil ordinaire en crèche de jeunes enfants déficients sensoriels** » de la Mutualité Française du Gard. Ce projet a pour objectif de construire un projet innovant d'accueil organisé de jeunes enfants déficients sensoriels ainsi que l'accompagnement de leurs parents en milieu ordinaire. Le second objectif est de coordonner les différents intervenants du social, médico-social et médical autour de l'enfant.



VALORISATION DES PROJETS ET INFORMATION MÉDICALE

LES ÉVÉNEMENTS
LES PUBLICATIONS

/ P 29

/ P 32

LES ÉVÉNEMENTS

Chaque année, la Fondation de l'Avenir et ses partenaires se retrouvent autour d'événements destinés à valoriser les avancées de la recherche. Que ce soit des « Cafés Avenir Recherche » ou des conférences, l'objectif est de mettre en avant et présenter, de manière pédagogique et ludique, les projets soutenus par la Fondation de l'Avenir, grâce au soutien des donateurs et des partenaires.



De gauche à droite :
Jean Baye-Lespitau, professeur Jean-Jacques Lemaire,
Dominique Letourneau, Christiane Borge et Marc Aubry

26 JANVIER 2012 / CLERMONT-FERRAND

Inauguration des locaux de l'équipe de recherche Image-Guided Clinical Neuroscience & Connectomics (IGCNC)

À la pointe de la recherche mondiale dans le domaine des neurosciences cliniques guidées par l'image, l'équipe de recherche IGCNC travaille entre autres sur un meilleur ciblage des techniques de stimulation électrique du cerveau, grâce à une description précise des connexions cérébrales et de leurs fonctionnements.

C'est dans ce cadre qu'elle est l'une des premières à tenter d'utiliser en clinique, une approche de stimulation cérébrale profonde intégrant les données de cette « connectivité fonctionnelle » pour améliorer les troubles de la conscience sévères post-coma.

Le **professeur Jean-Jacques Lemaire**, neurochirurgien financé par la Fondation de l'Avenir et ses partenaires, dirige une équipe multidisciplinaire constituée d'une quinzaine de personnes : médecins, biologistes, informaticiens, statisticiens...

CONFÉRENCE
« Mieux vivre avec l'arthrose :
les traitements d'aujourd'hui et de demain »
Avec le Pr. Cohen-Solal, Rhumatologue à l'Hôpital Lariboisière et Chercheur à l'INSERM

Samedi 24 mars 2012 - 10h
Mutuelle Familiale - 52, rue d'Hauteville - 75010 PARIS
Inscriptions : 01 55 33 40 18

Vous posez dès maintenant ou posez vos questions sur :
www.mutuellefamiliale.fr sur www.fondationdelavenir.org

FONDATION DE L'AVENIR
Accélérateur de progrès médicaux

Mutuelle Familiale
Bien-être, à l'écoute

24 MARS 2012 / PARIS

Conférence : « Mieux vivre avec l'arthrose : les traitements d'aujourd'hui et de demain »

Douleurs articulaires, genou douloureux à la marche... Près de 15% de la population française souffrent d'arthrose. Hélas, la première consultation chez le médecin intervient bien souvent au moment où les douleurs persistent, quand la destruction de l'articulation est déjà bien avancée.... Quels sont les traitements d'aujourd'hui ? Quels seront ceux de demain ? C'est pour répondre à ces questions que la **Mutuelle Familiale** a organisé, en partenariat avec la Fondation de l'Avenir, une conférence sur le sujet, animée par le **professeur Martine Cohen-Solal** et le **docteur Hang-Korng Ea**.



15 SEPTEMBRE 2012 / CLERMONT-FERRAND

▶ Avenir
Auvergne
Basket Brain

La Fondation de l'Avenir a organisé, place Jaude à Clermont Ferrand, un tournoi de basket pour soutenir la recherche médicale clermontoise sur le cerveau.

Des équipes de basket composées de chercheurs, de médecins, de mutualistes, de salariés d'entreprises partenaires, se sont affrontées à l'occasion d'un mini-tournoi. Elles étaient encadrées par les basketteurs professionnels du stade clermontois et des jeunes basketteurs du comité départemental.

Entre deux matchs, le **professeur Jean-Jacques Lemaire** (neurochirurgien au CHU de Clermont-Ferrand), dont les recherches sur le cerveau ont un retentissement mondial, a proposé une visite au cœur du cerveau.

D'autres animations ont été proposées par les partenaires de l'Avenir Auvergne Basket Brain. Les dons recueillis à l'occasion de cette journée de mobilisation ont été affectés au projet de recherche du **professeur Lemaire**.

L'Avenir Auvergne Basket Brain était organisé avec la **Mutualité Française Auvergne**, la **Matmut**, **Almerys**, le **Comité Puy de Dôme de la Fédération Française de Basket Ball** et avec le soutien de la **Mairie de Clermont-Ferrand**.

INVITATION Conférence
Le 17 septembre 2012 - 10h30 - Nantes

La Fondation de l'Avenir
et
la MNT
vous invitent à la conférence :

Insuffisance cardiaque « diastolique » : création d'un modèle pour l'amélioration de la prise en charge.

La Conférence sera suivie d'un cocktail.

Hôtel de Ville de Nantes
Salle Aristide Briand
29 rue de Strasbourg
44000 Nantes

Inscriptions : christelle.grout-morisset@mnt.fr
ou 01 44 83 17 45



MNT FONDATION DE L'AVENIR Avec le soutien de : MNT

17 SEPTEMBRE 2012 / NANTES

▶ « Café avenir recherche »
sur l'insuffisance cardiaque
« diastolique »

Organisé dans le cadre de leur partenariat sur les maladies liées au vieillissement, la Fondation de l'Avenir et la **Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)** ont organisé une rencontre autour de l'insuffisance cardiaque « diastolique ».

Cette rencontre a été l'occasion pour le **professeur Chantal Gauthier** de présenter son projet « Insuffisance cardiaque diastolique : création d'un modèle pour l'amélioration de la prise en charge ».

Ce projet est particulièrement innovant et porteur d'espoir pour les nombreux seniors ayant des problèmes cardiaques. L'insuffisance cardiaque touche un million de personnes en France et augmente avec le vieillissement de la population. L'insuffisance cardiaque « à fraction d'éjection préservée » (ou « diastolique ») est devenue la forme la plus fréquente. Le cœur ne s'adapte plus à l'effort, en raison d'un défaut de remplissage par le sang. Actuellement, il n'existe aucun médicament efficace. Le **professeur Chantal Gauthier** tente d'éclaircir le rôle du muscle cardiaque dans cette pathologie afin de trouver une cible thérapeutique. Ses travaux sont financés par la Fondation de l'Avenir, avec le soutien de la **MNT**.



21 SEPTEMBRE 2012 / PARIS

▶ Bourse
Harmonie Mutuelle
Alzheimer

La troisième bourse **Harmonie Mutuelle Alzheimer** a été remise le 21 septembre 2012, à l'occasion de la Journée Mondiale contre la maladie d'Alzheimer, au **docteur Aurélie Mouton** pour ses travaux sur les troubles du comportement liés à la maladie.

Parmi les symptômes les plus connus, on trouve les troubles de la mémoire mais certains patients souffrent également de troubles du comportement, comme l'agressivité, qui intéresse tout particulièrement le **docteur Aurélie Mouton** (Inserm, hôpital Henri Mondor, Créteil). Cette récompense lui a permis de démarrer une étude clinique auprès de patients Alzheimer afin de montrer par quels mécanismes la maladie peut augmenter l'agressivité.



18 AU 20 OCTOBRE 2012 / NICE

40^{ème}
congrès
de la FNM

La Fondation de l'Avenir a partagé un stand avec le GHMF et l'Ecole Supérieure Montsouris, durant le quarantième congrès de la Mutualité Française, qui s'est déroulé au palais des congrès de Nice. À cette occasion, la Fondation de l'Avenir a divulgué les résultats de son enquête menée en partenariat avec la **Banque Fédérale Mutualiste** « Les français sont-ils prêts pour la télémédecine ? ».



1ER NOVEMBRE 2012 / NANTES

Gala de Foot
en faveur
de la Fondation

Le 1^{er} novembre 2012, la **ville de Sautron** (44) et l'association **Artistes Sportifs (AS) de Cœur** s'unissaient pour soutenir la recherche médicale en organisant un événement sportif caritatif. Grâce au concours des Ex Canaris (anciens du FC Nantes) comme Eddy Capron, Vincent Bracigliano, Loïc Amisse, un match de gala les opposant à AS de Cœur avec Patrice Martin, Jérôme Pineau, Salim Kechiouche était organisé au stade Municipal de Sautron. À cette occasion, des produits dérivés, dont des stickers et des t-shirts ont été vendus au profit de la Fondation.



Alain Tison, Président de la Mutuelle APREVA, remet un chèque à Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation lors d'un match à Gravelines

LES « JOURNÉES DE L'AVENIR » / TOUTE LA FRANCE

Pour la sixième année consécutive, la Fondation de l'Avenir et la Ligue Nationale de Basket se sont unies autour des Journées de l'Avenir, afin de faire gagner du terrain à la recherche médicale. 34 matchs de championnat Pro A et Pro B étaient ainsi placés sous l'égide de la Fondation de l'Avenir durant tout le mois d'avril. Des appels aux dons et des visites d'établissements de santé étaient organisés pour rappeler que la recherche n'a de sens que si elle est rapidement mise en œuvre pour soigner mieux, guérir plus vite ou améliorer la qualité de vie des malades.

Chaque année, les « Journées de l'Avenir », suscitent une prise de conscience d'un grand nombre de nos concitoyens. Les clubs engagés depuis 2007 relaient la campagne de communication, organisent un protocole de match spécifique avec un coup d'envoi donné par la Fondation de l'Avenir, participent à une visite d'hôpital et/ou une mini conférence médicale organisée avec un partenaire de la Fondation. Les clubs organisent également les remises de chèques des partenaires de la Fondation à la mi-temps du match.

En 2012, Roanne a accueilli la semaine des As. Ce fut l'occasion pour le nouveau président de la Ligue Nationale de Basket, **Alain Béral**, et le président du directoire de la Fondation de l'Avenir, **Dominique Letourneau**, de lancer symboliquement le coup d'envoi des Journées de l'Avenir 2012. Celles-ci se sont déroulées lors des week-ends du mois d'avril et ont terminées **en beauté par la remise du challenge de l'avenir, lors de la finale du championnat de France à Bercy le 16 juin 2012.**

D'AVRIL À SEPTEMBRE : LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Comme chaque année, d'avril à septembre, la Fondation de l'Avenir a accueilli favorablement les invitations de ses partenaires à promouvoir ses actions auprès des adhérents lors de leurs assemblées générales.

Certains ont mis à disposition un stand et diffusé de la documentation et des appels aux dons comme la **MGEFI** lors de manifestations locale, **MFP et MFP Pass**, la **Matmut**, la **FNM**, et la **FNMI** lors de ses rassemblements parisiens.

D'autres ont accordé un temps de parole à un chercheur afin qu'il présente directement ses travaux. La **Mutualité Française Seine Maritime** a ainsi accueilli le **professeur Jean-Paul Marie** à Rouen, la **Mutuelle du Trésor**, le **docteur Erwan de Monès** à Dijon, la **MAI**, le **professeur Alim Louis Benabib** à Biarritz, l'**AMF** le **docteur Jean-Luc Col** à Paris et l'**AFCM** le **professeur Fabrizio Andreelli**.

La Matmut a projeté le film réalisé sur les travaux du **professeur Alain Taieb** sur « les malformations vasculaires (hémangiomes) de l'enfant, nouvelle approche thérapeutique ciblée par les bêtabloqueurs ». Ce clip de quatre minutes a été réalisé dans le cadre du programme « Avenir Matmut pour la recherche en pédiatrie ».

LES PUBLICATIONS

L'enquête annuelle : « Les Français sont-ils prêts pour la télémédecine » ?

Dans le cadre de sa mission sociale de soutien de l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement, la Fondation de l'Avenir, en partenariat avec la **Banque Fédérale Mutualiste (BFM)**, a souhaité connaître l'opinion des Français en matière de télémédecine. Cette enquête réalisée en ligne auprès de 1154 individus, du 13 au 20 septembre 2012, abordait essentiellement les domaines concernant directement les patients, à savoir :

- **la téléconsultation**, qui permet à qui le souhaite de consulter un médecin (généraliste ou spécialiste) à distance, de chez soi ou non, par le biais d'Internet ;
- **la télésurveillance**, qui permet à un professionnel médical de surveiller son patient à distance (capteurs déposés dans l'habitation du malade, qui collectent des données sur le patient et les envoient à des centres de télésurveillance par exemple).

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE :

- **La télémédecine : on « connaît sans connaître ».**
Ainsi, s'il apparaît de prime abord que le terme « télémédecine » est un concept connu par la majorité des Français (75%), très peu d'individus déclarent finalement savoir en quoi cela consiste réellement (23%). Ce niveau de connaissance superficielle est à relier au faible niveau d'information personnelle en matière de télémédecine. Près de deux tiers des Français se considèrent en effet mal informés à ce sujet.
- **Malgré cela, la télémédecine est perçue positivement, et ce plus encore par ceux qui connaissent au moins de nom cette discipline.**
Les Français la perçoivent ainsi comme un bon moyen de maintenir les personnes âgées à domicile (87%), de palier à la désertification médicale dans les zones rurales (77%), et de compenser le manque de personnel dans ce secteur professionnel (63%).
- **Le niveau d'intention de faire appel à ces deux disciplines est variable.**
La télésurveillance reçoit un bon accueil : 6 Français sur 10 pourraient y avoir recours pour eux-mêmes ou pour leurs parents dépendants. Les craintes restent en revanche fortes concernant leurs enfants.



- **Les Français se montrent en revanche assez frileux à l'égard de la téléconsultation**, avant tout pour leurs enfants (34% pourraient y avoir recours), et pour leurs parents dépendants (38%). 56% pourraient y faire appel pour eux-mêmes.
- **La télémédecine est un dispositif qui a sa place dans l'avenir.**
Deux tiers des Français sont optimistes concernant l'avenir de la télémédecine, même s'ils n'ont pas la même vision de chacune des deux disciplines. Pour la majorité d'entre eux, la téléconsultation deviendra une solution de dépannage, tandis que la télésurveillance pourra devenir une pratique courante.

Les résultats complets de l'enquête ont été dévoilés lors du congrès de la FNFM et largement diffusés au sein de l'environnement mutualiste et de la presse spécialisée.

Plus de 3 500 personnes reçoivent chaque semaine l'Echo de la Fondation par mail

42 Echos ont été diffusés en 2012, du 5 janvier au 31 décembre, avec une période de trêve pendant les vacances d'été et à Noël.

Les thématiques, bien qu'étant toujours axées sur les activités de la Fondation, ont comme chaque année été très variées, l'objectif de cette information hebdomadaire étant de mettre en avant les actions de la Fondation et de ses partenaires pour faire avancer la recherche médicale et l'innovation dans les pratiques de soins.

Chaque abonné a ainsi pu découvrir ou redécouvrir les événements traditionnellement organisés par la Fondation comme les « Journées de l'Avenir » se déroulant tous les ans en avril, le « Prix des Chirurgiens » qui a lieu chaque année en novembre et les « Trophées de la Fondation » qui se déroulent tous les deux ans en décembre.

Que ce soit par le biais de conventions de prêts de fichier ou de conventions de partenariat, le soutien de chacun est précieux et c'est tout naturellement que la Fondation a remercié ses partenaires en leur consacrant des numéros spéciaux. Cela



a été le cas lors de la signature de nouveaux partenariats, lors des assemblées générales ou congrès auxquels a été convié la Fondation, lors des « cafés avenir recherche » et remise de bourses qui ont pour objectif de faire connaître les avancées des travaux au plus grand nombre ou encore lors d'événements exceptionnels comme l'« Avenir Auvergne Basket Brain » ou l'inauguration du laboratoire du **professeur Jean-Jacques Lemaire** à Clermont Ferrand.

La Fondation a également utilisé ce support pour faire savoir comment évoluait son nouveau projet d'orientation ainsi que l'installation de ses instances et pour informer qu'elle abriterait dès 2013 une nouvelle fondation : La Fondation Eovi.

Enfin, l'Echo de la Fondation est également un outil indispensable à l'appel d'offres annuel « Recherche Médicale Appliquée ». Il permet d'informer chacun de son lancement mais aussi de communiquer sur les projets retenus, sur l'évolution des projets en cours de financement et sur les résultats obtenus.



La newsletter de la Fondation Paul Bennetot a été envoyée à 6 reprises en 2012

Trois éditions étaient consacrées aux projets soutenus par la fondation : « Coordination entre la posture et le mouvement, pour le maintien de la fonction d'équilibration chez les personnes âgées », « Case manager » et « La vie à pleine dents ».

Un numéro a laissé la parole au président du comité scientifique, le **professeur Jacques Watelet**, qui dans une courte interview, a expliqué le projet sur les « revues de morbidité et de mortalité (RMM) » ainsi que le rôle du président du comité scientifique de la Fondation Paul Bennetot. Deux numéros de la FPB Infos ont été consacrés à l'appel à projets « Traumatologie et dépendance ».

CANCERS : du nouveau dans la lutte contre les récives et les métastases



Les dépliants thématiques 2012

Six dépliants thématiques ont été réalisés en 2012. Ces documents, largement diffusés aux donateurs, présentent en détails les projets de recherches soutenus ainsi que les avancées de la recherche enregistrées grâce à leur générosité.

En janvier, un premier document a été envoyé pour **sensibiliser les donateurs à l'importance de la recherche médicale appliquée**. Quatre projets étaient présentés : améliorer la greffe de cornée, éliminer certains cancers du poumon et de la thyroïde grâce à la radiothérapie interne vectorisée, enrayer le développement de la maladie d'Alzheimer et lutter contre l'artérite des membres inférieurs.

Un dépliant portant sur le cancer a été expédié en mars. Deux projets, abordant les progrès de l'imagerie médicale pour diagnostiquer les cancers mais également pour les traiter, étaient présentés. Les avancées du **professeur Jean Paul Marie** pour réparer les séquelles liées aux interventions chirurgicales de la sphère ORL et de la thyroïde étaient également abordées.

Le thème du dépliant du mois de juillet était les maladies cardiovasculaires, notamment la réparation du cœur et des vaisseaux par thérapie cellulaire. Les donateurs ont également pu découvrir les progrès du **docteur Laurent Brouchet** pour protéger les artères et les vaisseaux avec des hormones.

La progression inquiétante de la maladie d'Alzheimer, liée au vieillissement de la population, continue de préoccuper vivement les donateurs. Afin de leur présenter les dernières avancées de la recherche, deux dépliants ont été réalisés en septembre. Un premier présentait une technique pour diagnostiquer précocement la maladie d'Alzheimer et un projet pour trouver un moyen de limiter la progression de la maladie. **Une piste de traitement basée sur la thérapie cellulaire** était exposée dans un deuxième document.

Au mois de décembre, un document sur le cancer a été publié et traitait du délicat sujet de la lutte contre les récives et les métastases, à travers deux projets de recherche. Les résultats encourageants du **professeur Marc Pocard** pour enrayer les rechutes du cancer colorectal étaient également présentés.



LA RECHERCHE DE FONDS

La Fondation de l'Avenir s'appuie entièrement sur des financements privés et sollicite tout au long de l'année les acteurs de l'économie sociale et plus particulièrement les mutuelles.

LES PARTENARIATS & PRODUITS PARTAGES
LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

/ P 37

/ P 39

LES PARTENARIATS & PRODUITS PARTAGES

LES PARTENARIATS

La collecte de fonds issue des partenariats est en recul de 2,7% par rapport à 2011. Les partenariats arrivés à échéance ont été renouvelés, mais sans augmentation de budget. Des partenariats vont aboutir et verront le jour en 2013. Un nouveau partenariat pluriannuel a été signé avec la mutuelle UMC.

Une expérience menée en Auvergne pour le soutien d'un projet par plusieurs partenaires locaux est encourageante pour l'avenir et pourrait déboucher sur la création d'un fonds de soutien avec des partenaires locaux.

Au-delà du développement des ressources auprès de l'environnement mutualiste, un travail de renforcement de la relation partenariale entrepris depuis 2009 a été poursuivi :

- **par l'organisation d'événements** mettant en avant le soutien du partenaire et le chercheur soutenu : « Cafés Avenir Recherche », conférences, interventions lors d'assemblées générales ;
- **par la mise à disposition de contenus scientifiques** à l'usage des partenaires ;
- **par la diffusion systématique d'une information à l'environnement mutualiste** via l'« Echo de la Fondation », mais également à la presse grand public par la rédaction et l'envoi de communiqués de presse.

La Fondation de l'Avenir a été soutenue en 2012 financièrement par **20 partenaires***, issus essentiellement de l'environnement mutualiste.

* AFCM (Association Française de Cautionnement Mutuel), AMF (Assurance Mutuelle des Fonctionnaires), BFM (Banque Fédérale Mutualiste), Casden, Visaudio, FNMF (Fédération Nationale de la Mutualité Française), FNMI (Fédération Nationale des Mutuelles Interprofessionnelles), Harmonie Mutuelles, Groupe Chèque Déjeuner, MAI, Matmut, Mutuelle Existence, Mutualité Française Seine Maritime, Mutualité Fonction Publique, Mutuelle Générale, Mutuelle Nationale Territoriale, Mutuelle du Trésor, Almerys, Espoir Santé Harmonie et UMC.

« AVENIR MATMUT POUR LA RECHERCHE EN PÉDIATRIE » : UN PARTENARIAT TRIENNAL ENTRE LA FONDATION DE L'AVENIR ET LA MATMUT

En juin 2011, la Matmut a souhaité renforcer son soutien financier à la Fondation de l'Avenir en créant le programme « Avenir Matmut pour la recherche en pédiatrie ».

Jusqu'en 2013, c'est au total 150 000 € qui sont consacrés au soutien des travaux du **professeur Alain Taleb** « Hémangiomes de l'enfant : nouvelle approche thérapeutique ciblée par les bêta-bloqueurs ».

L'équipe du **professeur Alain Taleb** a mis en évidence, en 2008, l'efficacité spectaculaire du propranolol (bêta bloquant) sur certains hémangiomes graves du nourrisson. Le programme « Avenir Matmut pour la recherche en pédiatrie » va permettre de mieux comprendre le mécanisme d'action de ce bêta bloquant et de mettre au point un traitement simple d'administration, véritable alternative médicale à la chirurgie. En 2012, la Matmut a réalisé un film pour présenter les travaux du **professeur Taleb**. **Daniel Havis**, président directeur général du groupe Matmut a dévoilé ce clip de quatre minutes aux délégués lors de l'assemblée générale du 9 juin 2012.

LES PRODUITS PARTAGES

La Fondation de l'Avenir s'appuie également sur l'environnement mutualiste pour collecter des ressources via des **produits partages**.

Trois partenaires se mobilisent de cette manière auprès de la fondation de l'Avenir : **la Banque Fédérale Mutualiste, OFI et Mutac.**



LE FONDS ISR AVENIR PARTAGE

La Fondation de l'Avenir a mis en place **un mode de financement original** au bénéfice de la recherche médicale : le fonds Commun de Placement « Avenir Partage ISR » (investissement socialement responsable). Il permet au souscripteur (entreprises issues de l'économie sociale) de **retrocéder annuellement, sous forme de dons, 2% de la valeur liquidative du fonds au**

profit de la Fondation. Le souscripteur bénéficie alors d'un crédit d'impôt égal à 60% du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Ce fonds éthique, initié par la Banque Fédérale Mutualiste, et géré par OFI **permet d'assurer l'optimisation des performances financières** tout en garantissant la sélection d'un portefeuille de valeurs d'entreprises notées sur leur engagement en termes d'Investissement Socialement Responsable. **Ce fonds a reçu en 2009 le label Finansol** et a été ouvert aux particuliers.

Ces partenaires mutualistes sont souscripteurs du fonds « Avenir Partage ISR » : Banque Fédérale Mutualiste, Mutuelle des agents des Impôts, Mutuelle Générale, Mutuelle Nationale Territoriale, MATMUT, MGET, SMAR, Caisse Nationale du Gendarme, Mutuelle des Douanes, Fédération Nationale Interprofessionnelles, Services Mutualistes, Mutuelle CCM Groupe ADREA, Mutuelle Nature et Forêts, Mutame Normandie, Mutuelle Française Doubs, Mutuelle du Ministère de la Justice, MUTACMA - MNAM Placements, Mutuelle du Trésor, Mutuelle Nationale Fonctionnaire Collectivité, Mutualité Française du Calvados, MNFCT, MUTAC, Mutuelle du Logement, Mutualité du Périgord, Mutuelle Arc en Ciel, Mutuelle Générale des Affaires Sociales, Fédération Nationale de la Mutualité Française, Union Nationale de Prévoyance Mutualité Française, Mutuelle du Personnel de la RATP, AFCM.

LE LIVRET BFM AVENIR

Afin de poursuivre son action et étoffer son offre solidaire, la BFM a développé avec la Société Générale un service novateur : **le service d'épargne solidaire destiné à favoriser les dons versés aux associations.** Sa commercialisation a démarré le 1er décembre 2010. La Fondation de l'Avenir est bénéficiaire de cette offre, les clients BFM peuvent désormais lui reverser tout ou partie des intérêts de leurs livrets. Le capital épargné par le client BFM reste intact et il se voit adresser un reçu fiscal.

MUTAC AVENIR SOLIDAIRE

Après avoir lancé la garantie « **MUTAC Avenir Solidaire** », **MUTAC s'est associé à La Mutuelle des Motards pour créer « Free Rider ».**

La Mutuelle des Motards et MUTAC sont deux mutuelles engagées et spécialisées dans leur domaine d'activité. Elles se sont unies pour donner naissance à « Free Rider » une démarche intelligente et complémentaire mutualisant leur expertise au profit de leurs adhérents et sociétaires. « Free Rider » est une garantie de prévoyance obsèques qui offre la possibilité de soutenir la communauté des deux-roues motorisés. Une fois les frais d'obsèques réglés, **le reliquat du capital restant est en partie reversé à la Fondation de l'Avenir.** Il sera affecté au soutien des disciplines médicales ou chirurgicales traitant des traumatismes, de la réparation et de la réhabilitation. En souscrivant à « Free Rider », les adhérents s'engagent à faire progresser la recherche dans des disciplines qui pourront bénéficier aux motards et scootéristes accidentés.

LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

LES DONNS

Le montant de la collecte a encore progressé en 2012 et ce malgré la crise économique qui commence à affecter les ressources des organismes faisant appel à la générosité du public.

Le résultat global s'élève à **2 169 610 €** au 31 décembre 2012 et est **en progression de 2,26% par rapport à 2011**.

Comme les années précédentes, on observe une concentration des dons de plus en plus marquée sur la fin de l'année, tout particulièrement au mois de décembre qui totalise à lui seul plus de 25% de la collecte.

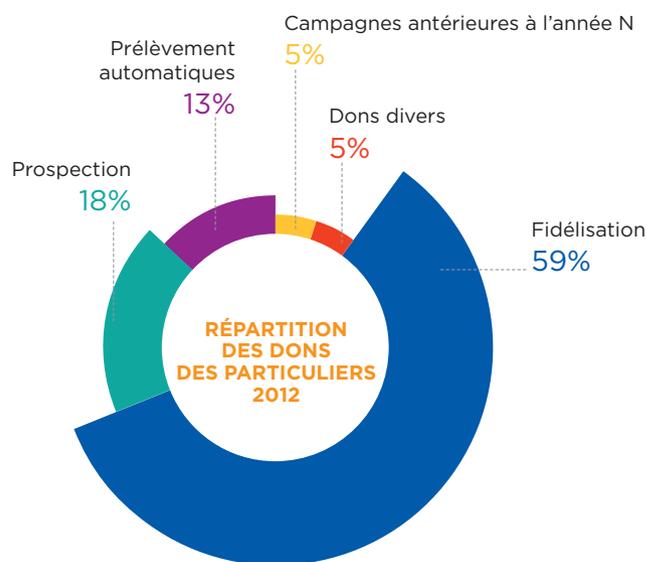
2012 s'est révélée être une **excellente année en termes de résultats liés à la fidélisation (+ 6,67% par rapport à 2011)**. Après plusieurs années de recul du taux de retour, celui-ci augmente nettement en 2012, et ce alors qu'un moins grand nombre de messages a été envoyé. Le don moyen augmente également légèrement. La difficulté à fidéliser les nouveaux donateurs se confirme, sans toutefois s'accroître en 2012. **Le taux de retour augmente chez les donateurs 0-13 mois** qui n'avaient pas fait de don depuis un an, ce qui est encourageant et pourrait se traduire, à terme, par une amélioration de la consolidation des nouveaux donateurs. Les opérations de fidélisation sont aujourd'hui essentiellement soutenues par une population de donateurs fidèles. En parallèle, on observe un désengagement, ou une perte, des donateurs les plus anciens.

En septembre, un nouveau **Comité de Soutien** a été créé pour financer un projet de recherche. 64 312 € ont été collectés au total au profit des travaux du **professeur François Féron** pour la mise au point d'une technique de thérapie cellulaire pour traiter la maladie d'Alzheimer. **Cette opération a permis d'augmenter le don moyen de 176%**.

Les résultats de la prospection 2012, **menée exclusivement auprès d'adhérents mutualistes**, s'essoufflent, bien qu'ils aient été globalement satisfaisants. Ils enregistrent en effet un recul de 7,48% par rapport à 2011. Néanmoins, le taux de couverture est très proche de 1. Le taux de retour a globalement reculé et ce malgré les mécaniques marketing mises en place pour dynamiser les retours. Le taux de retour a diminué sur toutes les vagues tout particulièrement au mois de septembre et de décembre. Un test de message réalisé en décembre confirme que le cancer reste la thématique la plus porteuse pour ces opérations. **L'optimisation des messages réalisés les années précédentes (dépliant, lettre, premier pas de don demandé...) contribue également à soutenir les résultats.**

Des actions ont été poursuivies pour inciter les donateurs à opter pour le soutien régulier. En conséquence, les dons par prélèvement automatique ont continué à progresser de manière sensible (+ 9%), assurant la pérennité d'une partie des ressources.

En 2012, les dons des particuliers sont répartis de la manière suivante :



LES DONNS DES FONDATIONS ABRITÉES :

Les dons faits en 2012 à la Fondation Paul Bennetot, abritée par la Fondation de l'Avenir, s'élèvent à 49 040 €

LES LEGS EN 2012

Les actions déjà mises en place pour promouvoir les legs en faveur de la Fondation de l'Avenir ont été poursuivies en 2012. La Fondation continue également largement à communiquer sur le fait qu'elle est **habilitée à recevoir des legs, donations et assurances vies**, notamment par la publication régulière d'articles dans le journal trimestriel destiné aux donateurs, le Fonder l'Avenir. Environ 120 brochures sur les legs, donations et assurances vies ont été envoyées suite à la demande des donateurs. En 2012, le montant des legs et assurances vies enregistrés s'est élevé à 115 000 € et a baissé d'environ 40% par rapport à 2011.



Soucieuse de garantir à ses donateurs une transparence totale sur l'emploi des fonds recueillis, la Fondation de l'Avenir se soumet aux contrôles du Comité de la Charte (www.comitecharte.org), dont elle est membre agréé depuis 2000, pour un don en confiance.

LES MUTUELLES QUI PRÊTENT LEURS FICHIERS

Les campagnes de prospections s'appuient exclusivement sur le prêt de fichier des mutuelles. En 2012, 15 mutuelles ont prêté le leur :

- ▶ Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique
- ▶ Harmonie Mutualité
- ▶ La Mutuelle Générale
- ▶ Mutuelle Centrale des Finances
- ▶ Mutuelle Civile de la Défense
- ▶ Mutuelle des Agents des Impôts
- ▶ Mutuelle du Ministère de la Justice
- ▶ Mutuelle du Personnel de la Caisse des Dépôts et Consignations
- ▶ Mutuelles Générale des Affaires Sociales
- ▶ Mutuelle Générale de la Police
- ▶ Mutuelle Générale de l'Economie, des Finances et de l'Industrie
- ▶ Mutuelle Générale Environnement et Territoires
- ▶ Mutuelle Nationale Aviation Marine
- ▶ Mutuelle Nationale Territoriale
- ▶ SMAR – Harmonie Mutuelles

www.fondationdelavenir.org



 **FONDATION
DE L'AVENIR**
Accélérateur de progrès médical

Fondation de l'Avenir
Tél. : 01 40 43 23 50
255 rue de Vaugirad
75719 Paris Cedex 15
www.fondationdelavenir.org